



BARDAGES

SEC - ISOLANT - DOUBLE PEAU



Batiroc®
COUVERTURE & BARDAGE ACIER

www.batiroc.fr



Depuis 1979 à votre service



BARDAGES

SEC - ISOLANT - DOUBLE PEAU

BARDAGE SEC

BATIBAC® 4-25BV	6
BATIBAC® 6-25BH	6
BATIBAC® 5-35BH	6
Option perforation totale et ventelles	6
BATIBAC® 10B	7
BATICLIN.....	7
BATISINUS 11-18	7
BATISINUS 13-18	7
BATISINUS 7-46	7
BATIPLAN® 300	8
Plaque translucide 4-25BV.....	8
Plaque translucide 6-25BH.....	8
Plaque translucide 5-35BH.....	9
Plaque translucide 10B	9
Accessoires de finition.....	10
Accessoires de fixation	12

BARDAGE SEC - FICHES TECHNIQUES

BATIBAC® 4-25BV	14
BATIBAC® 6-25BH	15
BATIBAC® 5-35BH	16
BATIBAC® 10B	17
BATICLIN.....	18
BATISINUS 11-18 & 13-18	19
BATISINUS 7-46	20
BATIPLAN® 300	21

BARDAGE ISOLANT - PANNEAUX SANDWICH

BATITHANE® B - Fixations cachées.....	24
BATIPRO® B - Fixations apparentes.....	26
BATIROCHE® B	28
Accessoires de fixation BATITHANE® B.....	30
Accessoires de fixation BATIPRO® B et BATIROCHE® B ...	31

Profileur de bacs acier pour l'enveloppe du bâtiment,
BATIROC vous propose une gamme de bardage sec, isolant et double peau adaptée à toutes vos réalisations. De nombreuses possibilités sont réalisables, n'hésitez pas à contacter votre correspondant. Le service à nos clients est la première de nos priorités.

BARDAGE ISOLANT - FICHES TECHNIQUES

BATITHANE® B	33
BATIPRO® B.....	34
BATIROCHE® B	35

BARDAGE ISOLANT - DOUBLE PEAU

Principe de pose.....	37
BATIPLATEAU® 70-450	38
BATIPLATEAU® 90-400	38
BATIPLATEAU® 90-500	38
Accessoires de fixation	39

BARDAGE DOUBLE PEAU - FICHES TECHNIQUES

BATIPLATEAU® 70-450	40
BATIPLATEAU® 90-400	41
BATIPLATEAU® 90-500	42

INFORMATIONS TECHNIQUES

Carte des zones de vent	43
Zones et charges de vent	43
Notifications des charges de vent	45

BARDAGE architecturaux

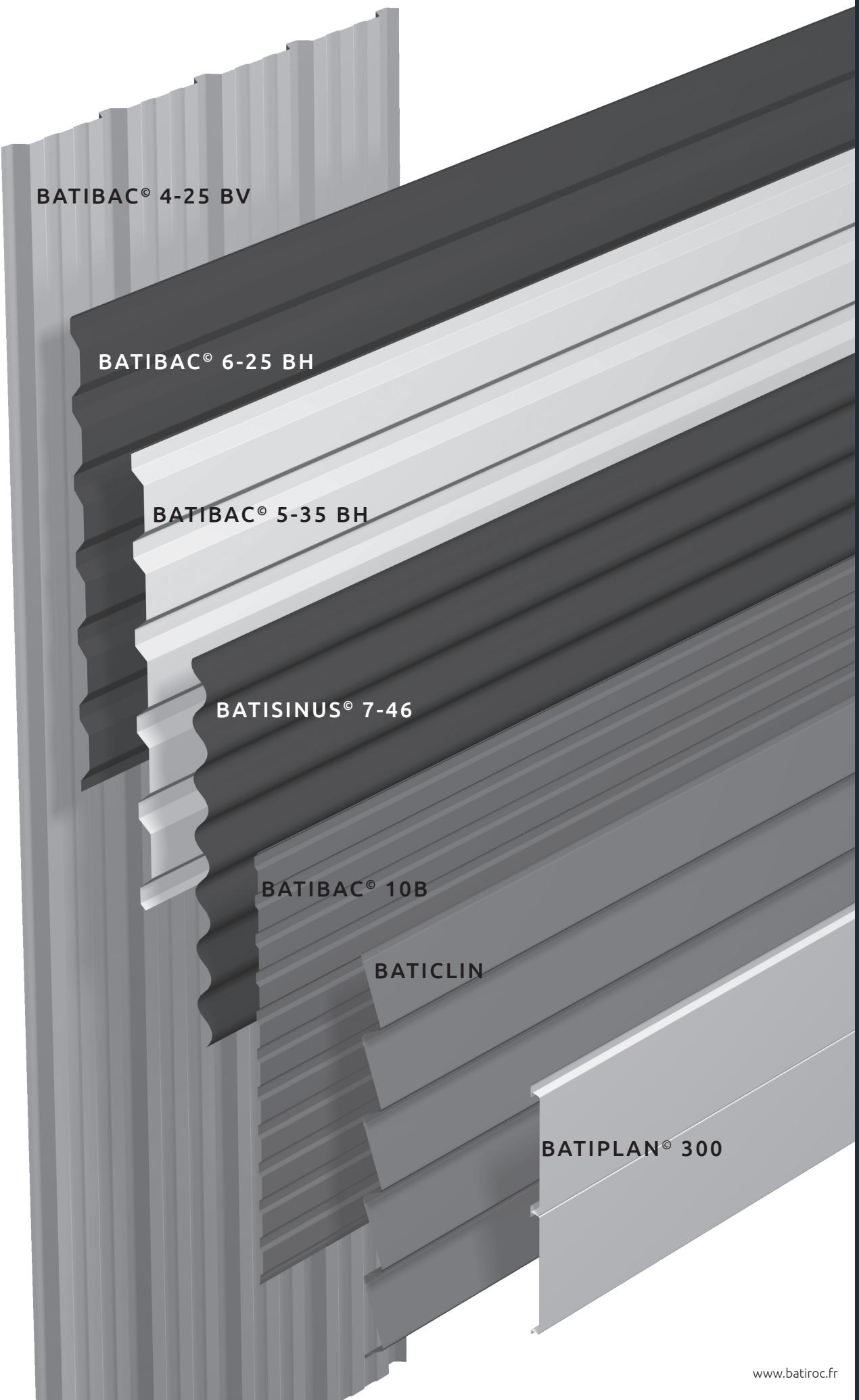
.....	48
-------	----

NUANCIER

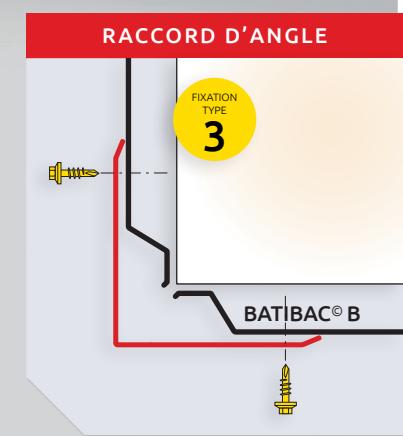
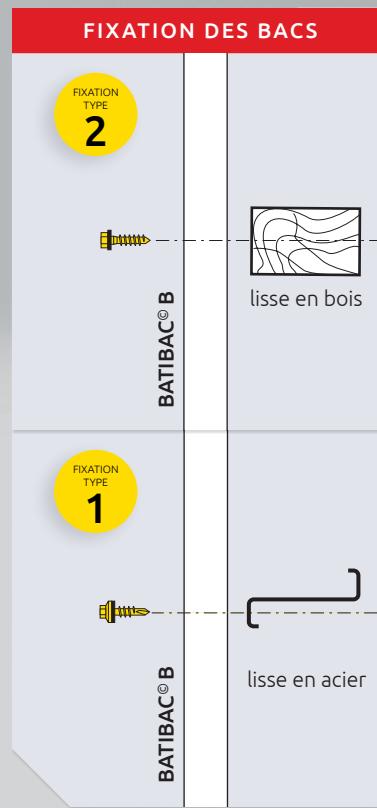
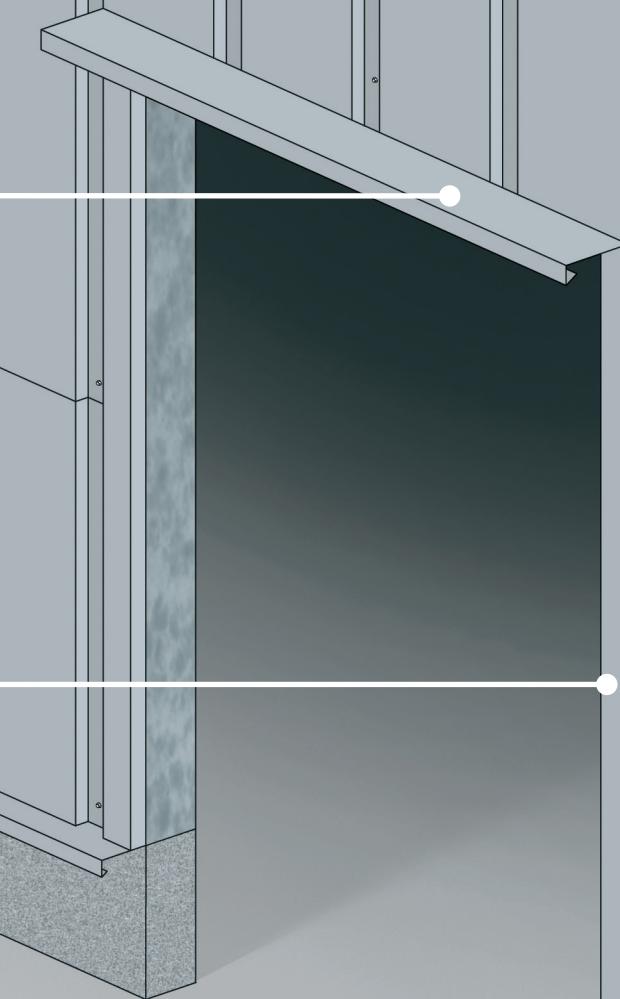
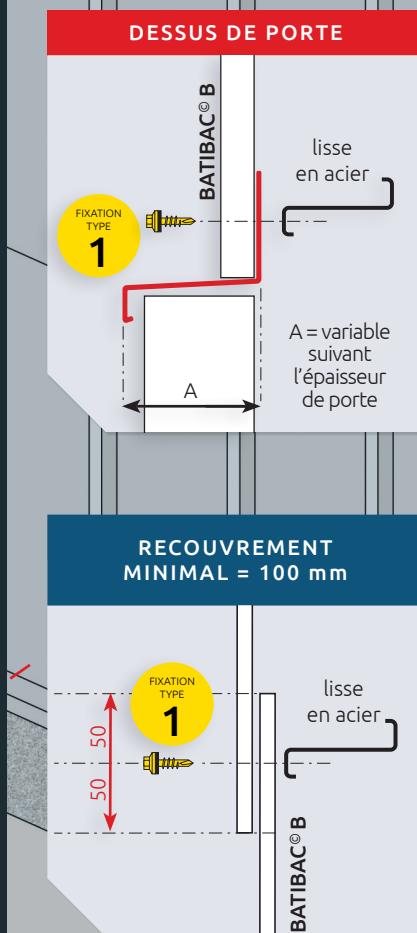
.....	49
-------	----

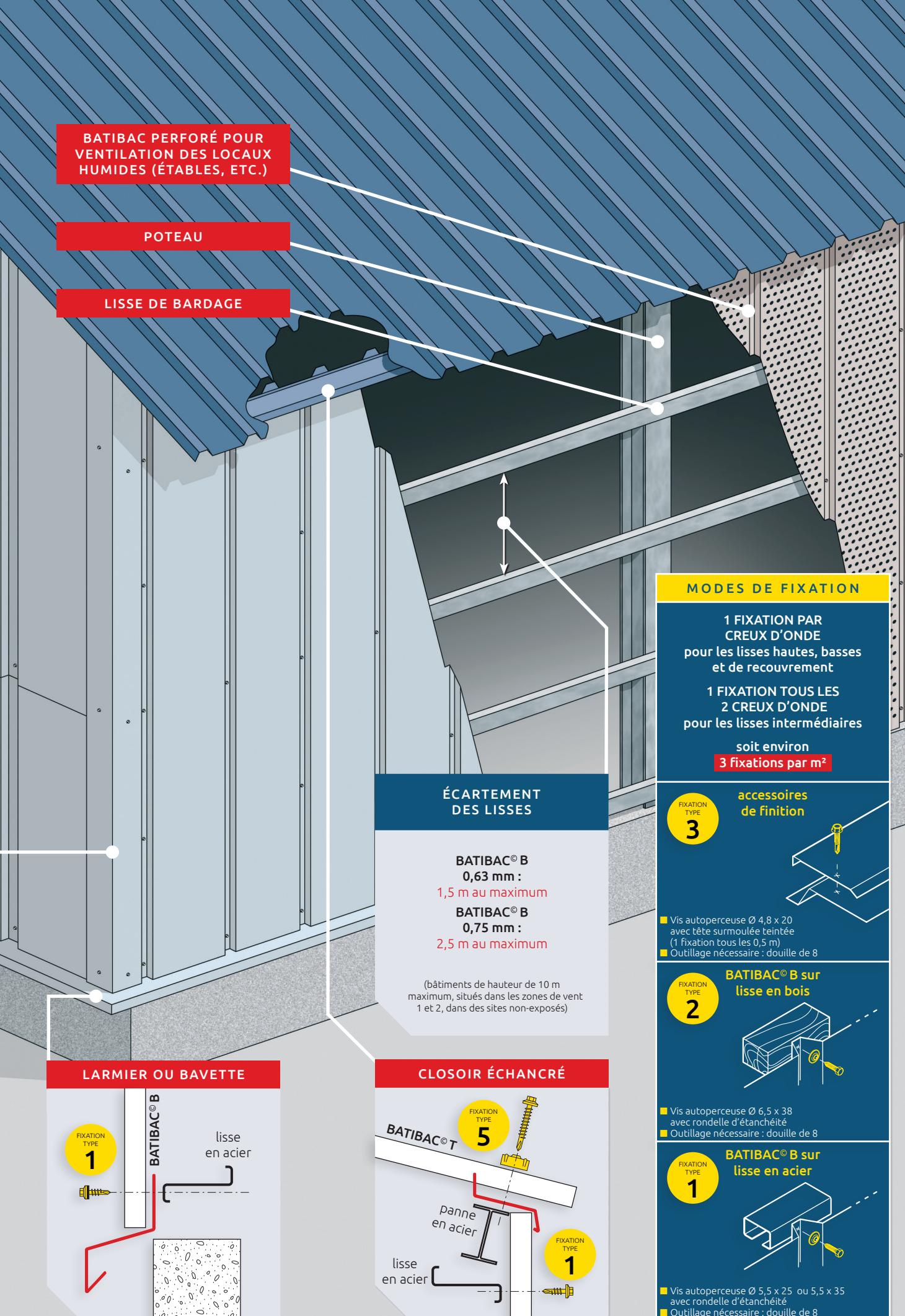






PRINCIPE DE POSE

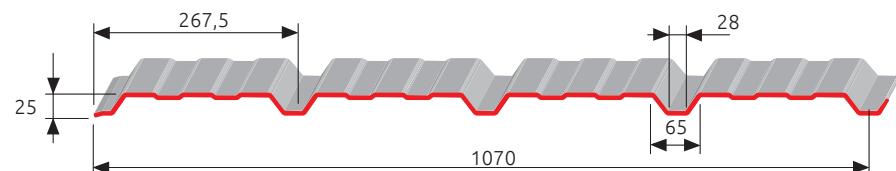




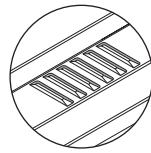
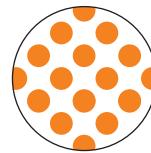
BATIBAC® 4-25BV

Profil 1070-25-267,5 (Fiche technique page 14)

Pose verticale



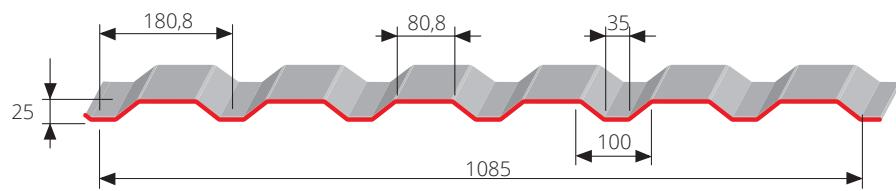
- Épaisseurs : 0,63 et 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Largeur utile : 1,07 m
- Longueur sur mesure : 1,1 à 12 m (commande au minimum de 3 bacs et 5 bacs si la longueur dépasse 9 m)
- Option perforation totale et ventelles sur demande

**BATIBAC® 6-25BH**

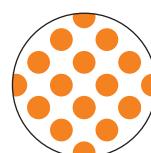
Profil 1085-25-180,8 (Fiche technique page 15)

Pose verticale

Pose horizontale en 0,75 mm uniquement



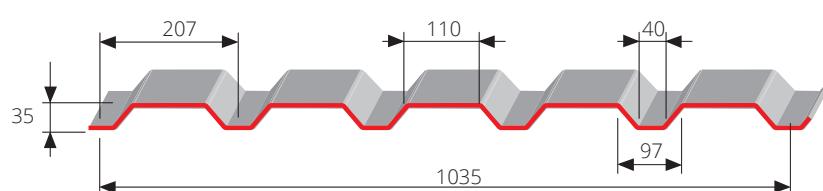
- Épaisseurs : 0,63 et 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Largeur utile : 1,085 m
- Longueur sur mesure : 2 à 12 m (commande au minimum de 3 bacs et 5 bacs si la longueur dépasse 9 m)
- Option perforation totale sur demande

**BATIBAC® 5-35BH**

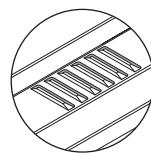
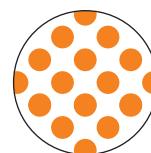
Profil 1035-35-207 (Fiche technique page 16)

Pose verticale

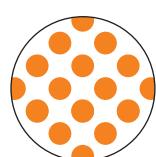
Pose horizontale en 0,75 mm uniquement



- Épaisseurs : 0,63 et 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Largeur utile : 1,035 m
- Longueur sur mesure : 2 à 12 m (commande au minimum de 3 bacs et 5 bacs si la longueur dépasse 9 m)
- Option perforation totale et ventelles sur demande

**Option perforation totale et ventelles**

Perforation totale type RST 12,5 soit 15% de la surface.
RAL 1015 et 6011
Autres nuances : nous consulter.



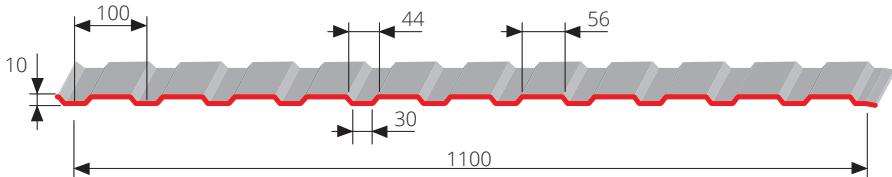
Ventelles
Hauteur d'ouïes à réaliser sur bac suivant vos besoins.
Réalisable sur tous les coloris de la gamme 0,63 mm



BATIBAC® 10B

Profil 1100-10-100 (Fiche technique page 17)

Pose verticale

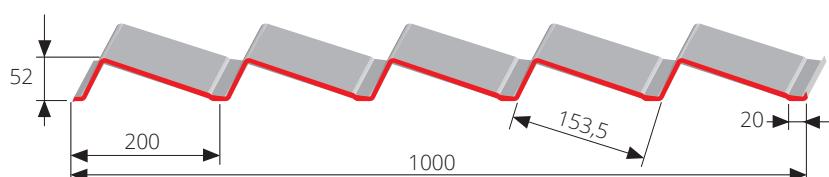


- Épaisseurs : 0,63 et 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Largeur utile : 1,10 m
- Longueur sur mesure : 1,1 à 6 m
Plus de 6 m sur consultation.
(commande au minimum de 3 bacs)

BATICLIN

Profil 1000-52-200 (Fiche technique page 18)

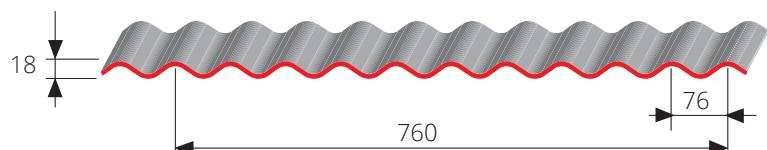
Pose horizontale



- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ ou 35 µ
- Largeur utile : 1 m
- Longueur sur mesure : 1,1 à 8 m
(commande au minimum de 3 bacs)

BATISINUS 11-18

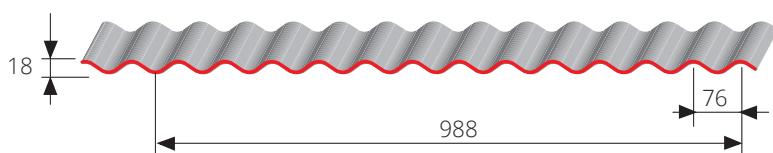
Fiche technique page 19.



- Épaisseurs : 0,63 et 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Largeur utile : 760 mm
- Longueur sur mesure : 1,1 à 10 m
(commande au minimum de 3 bacs et 5 bacs si la longueur dépasse 9 m)

BATISINUS 13-18

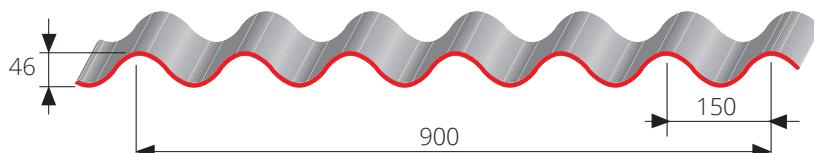
Fiche technique page 19.



- Épaisseurs : 0,63 et 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Largeur utile : 988 mm
- Longueur sur mesure : 1,1 à 10 m
(commande au minimum de 3 bacs et 5 bacs si la longueur dépasse 9 m)

BATISINUS 7-46

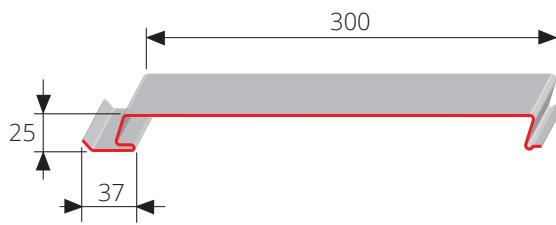
Fiche technique page 20.



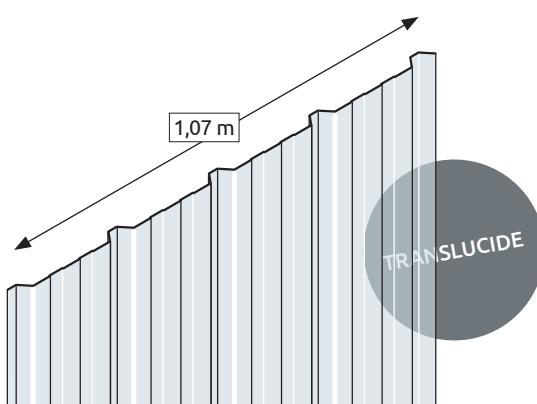
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Largeur utile : 900 mm
- Longueur sur mesure : 1,5 à 12 m
(commande au minimum de 3 bacs et 5 bacs si la longueur dépasse 9 m)

BATIPLAN® 300

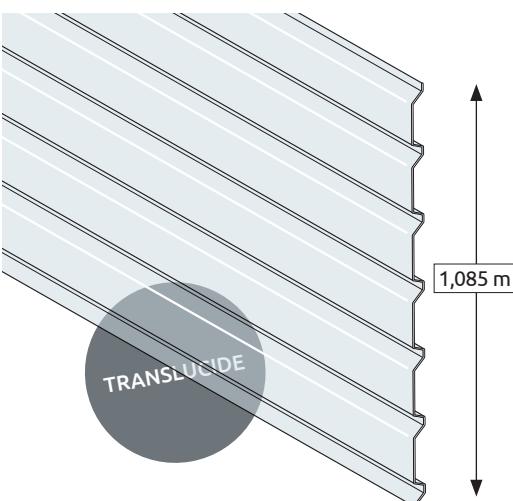
Fiche technique page 21.



- Épaisseur : 1 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ ou 35 µ
- Largeur utile : 300 mm
- Longueur sur mesure : 1,1 à 8 m
- Commande minimum de 3 lames

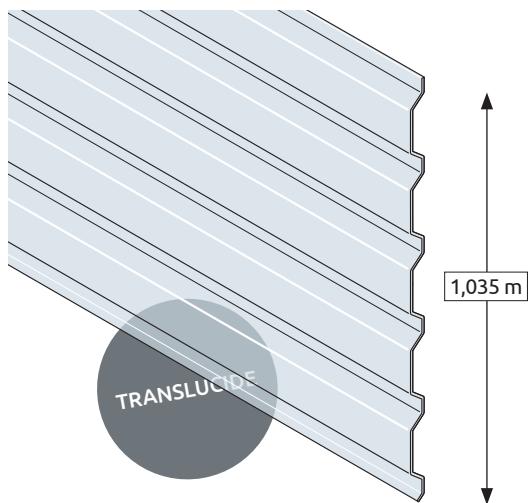
**Plaque translucide 4-25BV****POLYCARBONATE**

- Classement au feu : M1
- Largeur utile : 1,07 m
- Aspect : cristal
- Transmission lumineuse : 90%
- Longueurs en stock : 4, 5 et 6 m

Plaque translucide 6-25BH**POLYCARBONATE**

- Classement au feu : M1
- Largeur utile : 1,085 m
- Aspect : cristal
- Transmission lumineuse : 90%
- Longueurs en stock : 6 m

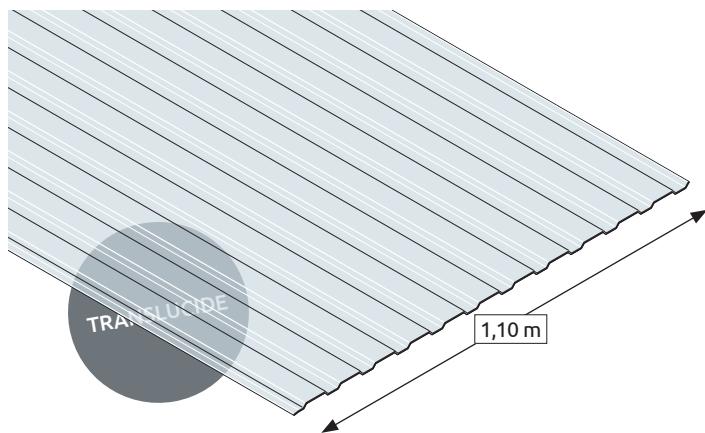
Plaque translucide 5-35BH



POLYCARBONATE

- Classement au feu : M1
- Largeur utile : 1,035 m
- Aspect : cristal
- Transmission lumineuse : 90%
- Longueurs en stock : 6 m

Plaque translucide 10B

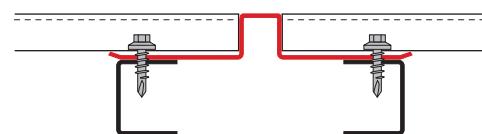
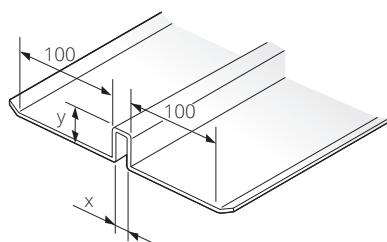


POLYCARBONATE

- Classement au feu : M1
- Largeur utile : 1,10 m
- Aspect : cristal
- Transmission lumineuse : 90%
- Longueur en stock : 3 et 6 m

Raccord de jonction

Cotes x, y à nous indiquer



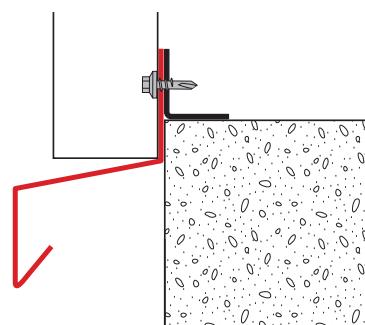
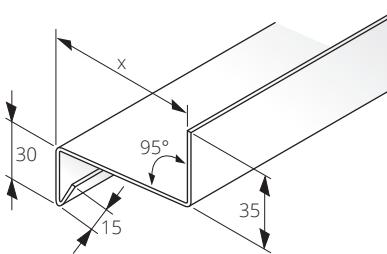
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)



Accessoires spéciaux sur demande,
fournir un croquis coté.

Larmier ou bavette

Cote x à nous indiquer



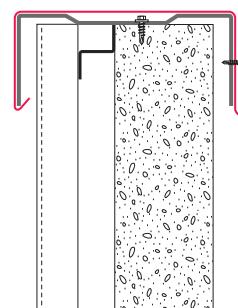
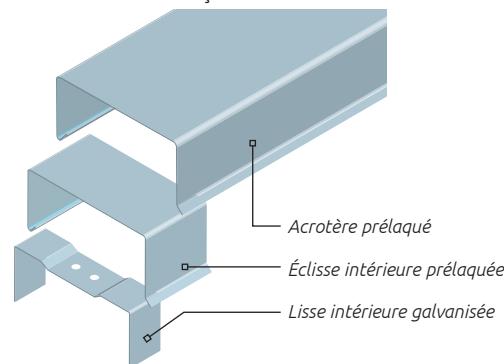
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)



Accessoires spéciaux sur demande,
fournir un croquis coté.

Couronnement d'acrotère type 1

Sans fixation en façade.



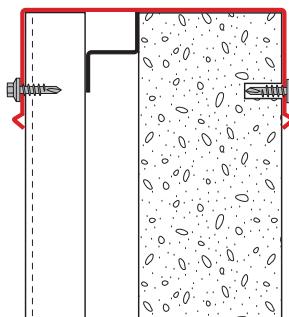
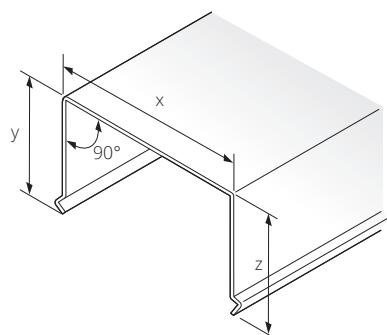
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Longueur : 2, 3 ou 4 m



Accessoires spéciaux sur demande,
fournir un croquis coté.

Couronnement d'acrotère type 2

Cotes x, y et z à nous indiquer



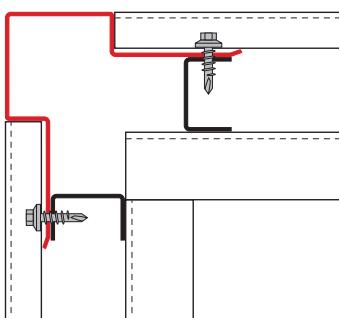
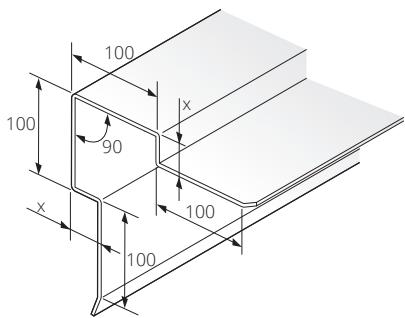
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Longueur : 2, 3 ou 4 m



Accessoires spéciaux sur demande,
fournir un croquis coté.

Raccord d'angle

Cote x à nous indiquer

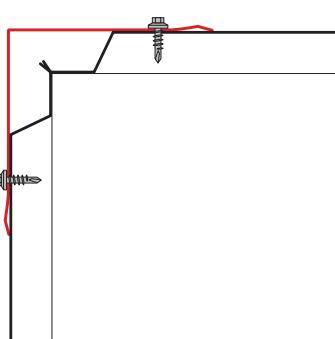
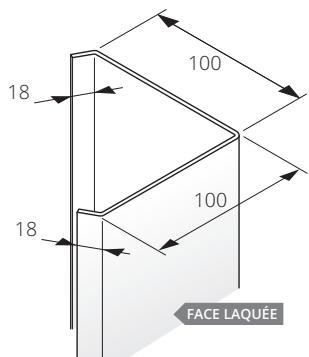


- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)



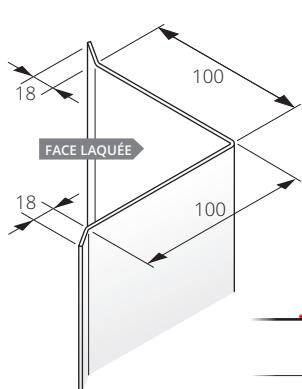
Accessoires spéciaux sur demande,
fournir un croquis coté.

Raccord d'angle sortant (extérieur)



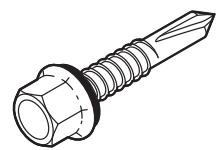
- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)

Raccord d'angle rentrant (intérieur)



- Épaisseur : 0,75 mm
- Acier galvanisé prélaqué polyester 25 µ
- Longueur : 2,1 m (2 m utile avec recouvrement de 0,1 m)

Vis autoperceuses



Ø 6,3 x 38

Type 2

Pour lisse en bois

- Avec rondelle montée
- Vis galvanisée, tête laquée
- Pour la fixation de BATIBAC B en creux d'onde sur lisse en bois
- Densité : 3 par m²

Ø 5,5 x 25

Type 1

Pour lisse en bois

- Avec rondelle montée pour lisse métallique de 1,5 à 4 mm
- Vis galvanisée, tête laquée
- Capacité de perçage : lisses de 1,5 à 4 mm
- Pour la fixation de BATIBAC B en creux d'onde sur lisse métallique
- Densité : 3 par m²

Ø 5,5 x 35

Type 1

Pour lisse en bois

- Avec rondelle montée pour lisse métallique de 4 à 12 mm
- Vis galvanisée, tête laquée
- Capacité de perçage : lisses de 4 à 12 mm
- Pour la fixation de BATIBAC B en creux d'onde sur lisse métallique
- Densité : 3 par m²

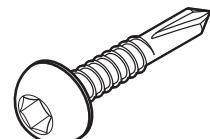
Ø 4,8 x 20

Type 3

Pour lisse en bois

- Avec rondelle montée
- Vis galvanisée, tête laquée
- Pour couturage des bacs et fixation des accessoires
- Capacité de perçage : lisses de 4 x 0,75 mm
- Densité : 1 tous les 0,5 m²

Vis autoperceuses esthétiques



Ø 6,3 x 38

Tête bombée, Torx
Type 2

Pour lisse bois

- Avec rondelle montée
- Vis galvanisée, tête laquée
- Pour la fixation de BATIBAC B en creux d'onde sur lisse en bois
- Densité : 3 par m²

Ø 6,3 x 25

Tête bombée, Torx
Type 1Pour lisse métallique
1,5 à 4 mm

- Avec rondelle montée
- Vis galvanisée, tête laquée
- Pour la fixation de BATIBAC B en creux d'onde sur lisse en bois
- Densité : 3 par m²

Ø 4,8 x 20

Tête bombée, Torx
Type 3

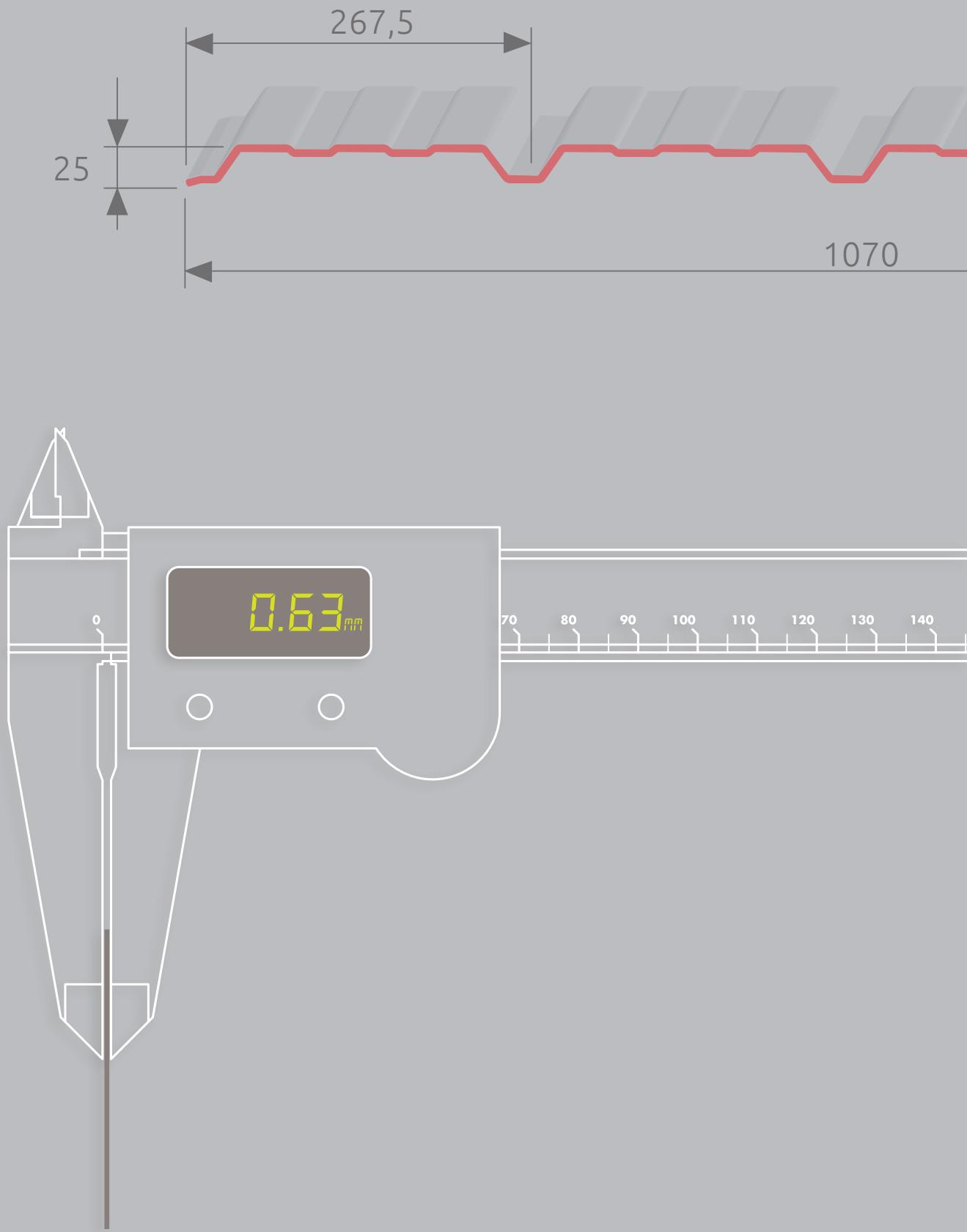
- Avec rondelle montée
- Vis galvanisée, tête laquée
- Pour couturage des bacs et fixation des accessoires
- Capacité de perçage : lisses de 4 x 0,75 mm
- Densité : 1 tous les 0,5 m²

Bombes aérosol pour retouches

Couleur ou galvanisation à froid.

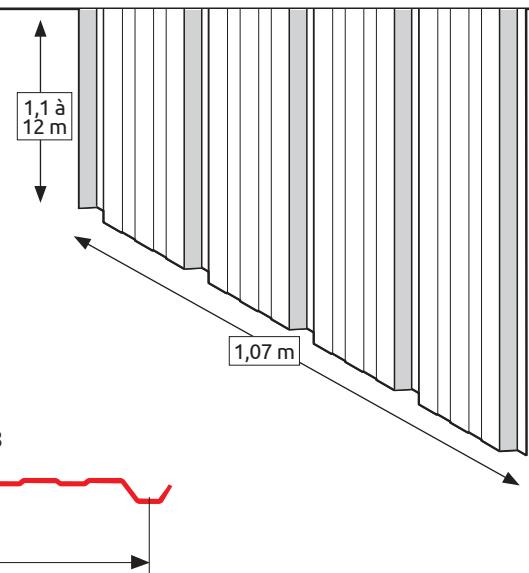
Contenance : 400 ml.





BATIBAC® 4-25BV

Épaisseur nominale en mm	0,63	0,75
Masse en kg/m ²	5,64	6,71

**Description et domaines d'application**

BATIBAC® 4-25BV est un profil nervuré (1070-25-267,5) destiné à être utilisé en bardage simple peau ou en parement extérieur des bardages double peau à trame croisée. Il convient à tous les types de bâtiments (industriels, agricoles, tertiaires, commerciaux).

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction disponible en 0,63 et 0,75 mm de nuance de base S 280 GD galvanisé en continu.

Normes

Fabrication, étude et mise en œuvre doivent respecter les règles en vigueur :

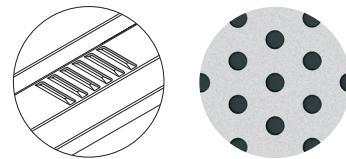
- Acier galvanisé : NF EN 10 346 / P 34-310
- Revêtement prélaqué : NF EN 10169-1 / NF XP P 34-301
- Dimensions et tolérances : NF P 34-401
- Règles professionnelles pour la fabrication et la mise en œuvre des bardages métalliques.

Revêtement standard

- Laqué POLYESTER 25 µ disponible dans les coloris du nuancier BATIROC
 - Envers de bande standard de 7 µ, similaire RAL 7032.
- Nous consulter pour les autres revêtements.

Dimensions

Largeur utile : 1,07 m.
Longueur sur mesure : 1,1 à 12 m (commande au minimum de 3 bacs et 5 bacs si la longueur dépasse 9 m).
Les coupes sont droites.

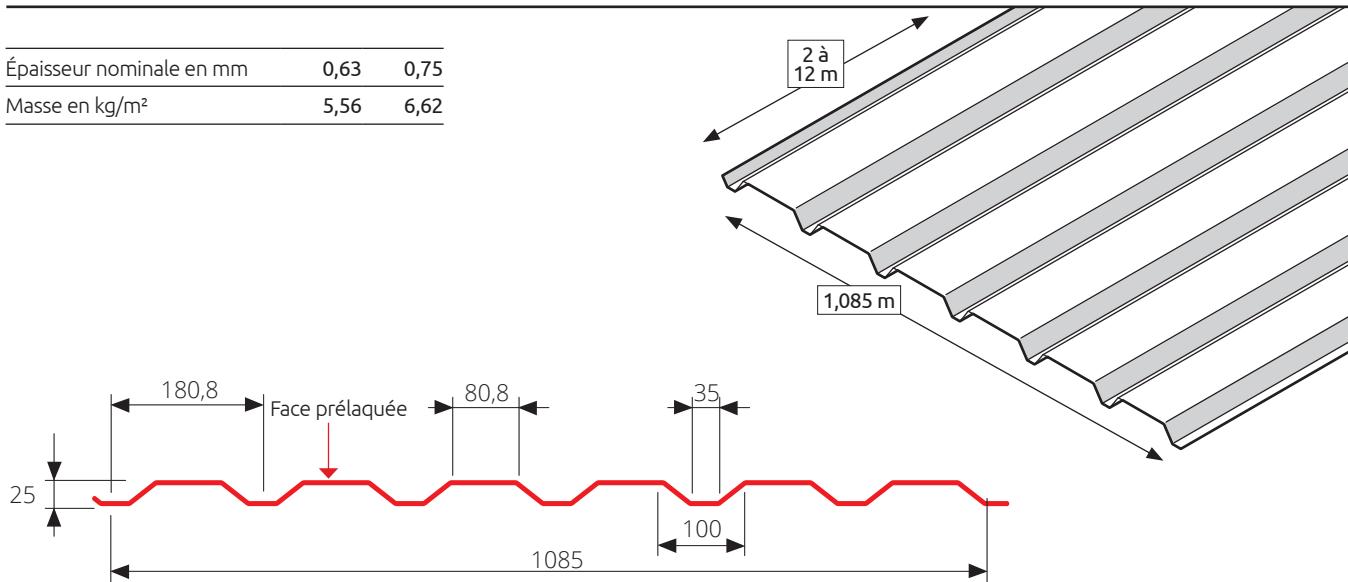
Option ventelles et perforation totale**Charges admissibles en daN/m²**

Portées d'utilisation en m	Pression				Dépression				
	2 appuis		3 appuis		2 appuis		3 appuis		
	Épaisseur en mm	0,63	0,75	0,63	0,75	0,63	0,75	0,63	0,75
1,20	210		-	-	-	290	-	-	-
1,30	164	195		200	-	240	286	107	-
1,40	130	155		172	205	202	240	105	125
1,50	105	125		150	179	172	205	101	120
1,60	86	102		132	157	148	176	96	114
1,70	71	85		117	139	129	154	91	108
1,80	61	73		105	124	108	129	86	102
1,90	54	64		94	112	92	110	80	96
2,00	47	56		85	101	79	94	76	90
2,10	40	50		77	92	68	81	71	85
2,20	35	44		70	83	59	70	66	78
2,30	-	40		63	75	52	61	61	72
2,40	-	-		57	68	-	-	56	67
2,50	-	-		52	62	-	-	53	63
2,60	-	-		48	57	-	-	49	58
2,70	-	-		44	52	-	-	46	55
2,80	-	-		41	48	-	-	43	51
2,90	-	-		38	45	-	-	40	48
3,00	-	-		35	42	-	-	38	45

Suivant rapport d'essais VÉRITAS N° 1452724/1B.

BATIBAC® 6-25BH

Épaisseur nominale en mm	0,63	0,75
Masse en kg/m ²	5,56	6,62



Description et domaines d'application

BATIBAC® 6-25BH est un profil nervuré (1085-25-180,8) destiné à être utilisé en bardage simple peau en onde ou plage saillantes ou en parement extérieur des bardages double peau à trame croisée.

Il convient à tous les types de bâtiments (industriels, agricoles, tertiaires, commerciaux).

BATIBAC® 6-25BH peut être posé verticalement en 0,63 et 0,75 mm, et horizontalement en 0,75 mm uniquement.

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction disponible en 0,63 ou 0,75 mm de nuance de base S 280 GD galvanisé en continu.

Normes

Fabrication, étude et mise en œuvre doivent respecter les règles en vigueur :

- Acier galvanisé : NF EN 10 346 / P 34-310
- Revêtement prélaqué : NF EN 10169-1 / NF XP P 34-301
- Dimensions et tolérances : NF P 34-401
- Règles professionnelles pour la fabrication et la mise en œuvre des bardages métalliques.
-

Revêtement standard

- Laqué POLYESTER 25 µ disponible dans les coloris du nuancier BATIROC.
- Envers de bande standard de 7 µ, similaire RAL 7032.

Nous consulter pour les autres revêtements.

Dimensions

Largeur utile : 1,085 m.

Longueur sur mesure : 2 à 12 m (commande au minimum de 3 bacs et 5 bacs si la longueur dépasse 9 m).

Les coupes sont droites.

Option perforation totale



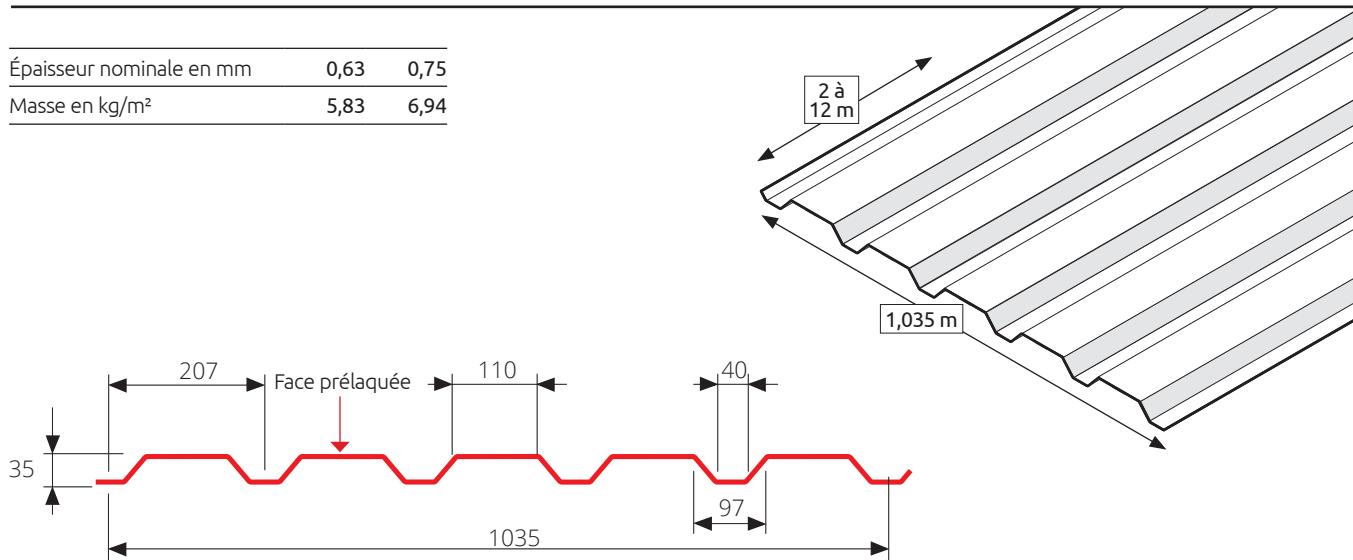
Charges admissibles en daN/m²

Portées d'utilisation en m	Pression				Dépression			
	2 appuis		3 appuis		2 appuis		3 appuis	
	Épaisseur en mm							
1,30	200	-	-	-	278	-	-	-
1,40	165	197	-	-	228	272	-	-
1,50	139	165	-	-	190	226	-	-
1,60	118	140	-	-	160	191	-	-
1,70	101	120	-	-	137	163	-	-
1,80	88	104	190	-	118	140	169	-
1,90	77	91	170	203	102	122	149	178
2,00	68	80	148	176	90	107	134	159
2,10	58	70	129	154	79	94	120	143
2,20	51	61	114	136	70	83	108	129
2,30	45	53	101	120	62	74	98	117
2,40	39	47	90	107	56	66	90	107
2,50	35	42	81	96	50	60-	82	98
2,60	-	-	73	87	-	-	74	88
2,70	-	-	67	80	-	-	66	79
2,80	-	-	62	73	-	-	60	71
2,90	-	-	57	68	-	-	54	65
3,00	-	-	53	63	-	-	50	59
3,10	-	-	49	58	-	-	45	54
3,20	-	-	45	54	-	-	41	49
3,30	-	-	42	50	-	-	38	45

Suivant rapport d'essais VÉRITAS N° 1675882/2B.

BATIBAC® 5-35BH

Épaisseur nominale en mm	0,63	0,75
Masse en kg/m ²	5,83	6,94

**Description et domaines d'application**

BATIBAC® 5-35BH est un profil nervuré (1035-35-207) destiné à être utilisé en bardage simple peau en onde ou plage saillantes ou en parement extérieur des bardages double peau à trame croisée.
Il convient à tous les types de bâtiments (industriels, agricoles, tertiaires, commerciaux). **BATIBAC® 5-35BH peut être posé verticalement en 0,63 et 0,75 mm, et horizontalement en 0,75 mm uniquement.**

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction disponible en 0,63 ou 0,75 mm de nuance de base S 280 GD galvanisé en continu.

Normes

Fabrication, étude et mise en œuvre doivent respecter les règles en vigueur :

- Acier galvanisé : NF EN 10 346 / P 34-310
- Revêtement prélaqué : NF EN 10169-1 / NF XP P 34-301
- Dimensions et tolérances : NF P 34-401
- Règles professionnelles pour la fabrication et la mise en œuvre des bardages métalliques.

Revêtement standard

- Laqué POLYESTER 25 µ disponible dans les coloris du nuancier BATIROC.
- Envers de bande standard de 7 µ, similaire RAL 7032.

Nous consulter pour les autres revêtements.

Dimensions

Largeur utile : 1,035 m.

Longueur sur mesure : 2 à 12 m (commande au minimum de 3 bacs et 5 bacs si la longueur dépasse 9 m).

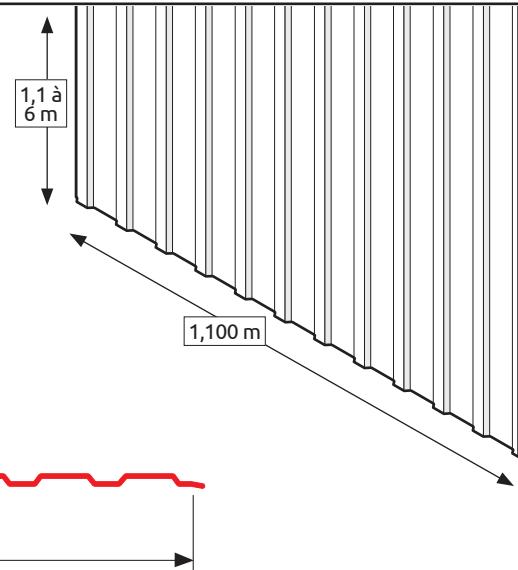
Les coupes sont droites.

Option ventelles et perforation totale**Charges admissibles en daN/m²**

Portées d'utilisation en m	Pression				Dépression			
	2 appuis		3 appuis		2 appuis		3 appuis	
	Épaisseur en mm	0,63	0,75	0,63	0,75	0,63	0,75	0,63
1,70	206	-	-	-	-	257	-	-
1,80	178	211	-	-	-	218	259	-
1,90	155	184	-	-	-	185	221	-
2,00	136	162	180	-	-	159	190	229
2,10	129	143	163	194	-	138	164	207
2,20	107	127	148	177	-	120	143	189
2,40	86	102	123	146	-	93	111	157
2,50	77	92	112	133	-	83	98	143
2,60	69	83	103	122	-	75	89	132
2,70	62	74	94	112	-	68	81	121
2,80	56	67	87	104	-	62	73	112
2,90	51	61	81	97	-	56	67	104
3,00	47	55	76	91	-	52	62	97
3,10	43	51	71	85	-	48	57	91
3,20	39	46	67	80	-	44	52	86
3,30	-	-	63	75	-	-	80	95
3,40	-	-	60	71	-	-	74	89
3,50	-	-	56	67	-	-	69	82
3,60	-	-	53	64	-	-	65	77
3,70	-	-	51	60	-	-	60	72
3,80	-	-	48	57	-	-	56	67
3,90	-	-	46	54	-	-	53	63
4,00	-	-	43	52	-	-	50	59

BATIBAC® 10B

Épaisseur nominale en mm	0,63	0,75
Masse en kg/m ²	5,49	6,53

**Description et domaines d'application**

BATIBAC® 10B est un profil nervuré (1100-10-100) destiné à être utilisé en bardage et servir à la réalisation de portes, de parois de locaux ou encore de palissades. Il sert aussi de contre-bardage et de sous-face.

Il convient à tous les types de bâtiments (industriels, agricoles, tertiaires, commerciaux...)

BATIBAC® 10B doit être posé verticalement.

Normes

Fabrication, étude et mise en œuvre doivent respecter les règles en vigueur :

- Acier galvanisé : NF EN 10 346 / P 34-310
- Revêtement prélaqué : NF EN 10169-1 / NF XP P 34-301
- Dimensions et tolérances : NF P 34-401
- Règles professionnelles pour la fabrication et la mise en œuvre des bardages métalliques.

Dimensions

Largeur utile : 1,10 m.

Longueur sur mesure : 1,1 à 6 m.

Plus de 6 m sur consultation.
(commande au minimum de 3 bacs).

Les coupes sont droites.

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction disponible en 0,63 ou 0,75 mm de nuance de base S 280 GD galvanisé en continu.

Revêtement standard

- Laqué POLYESTER 25 µ.
- Envers de bande standard de 7 µ, similaire RAL 7032.

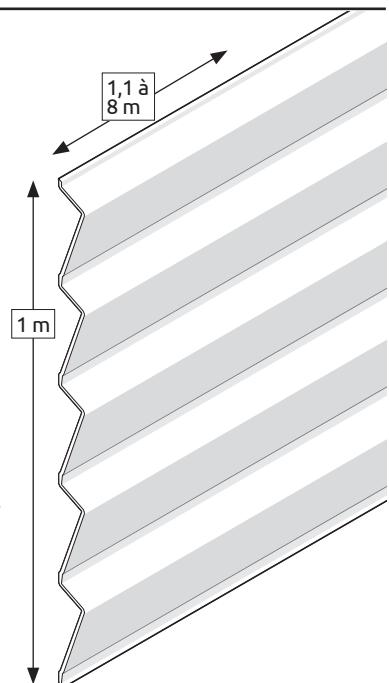
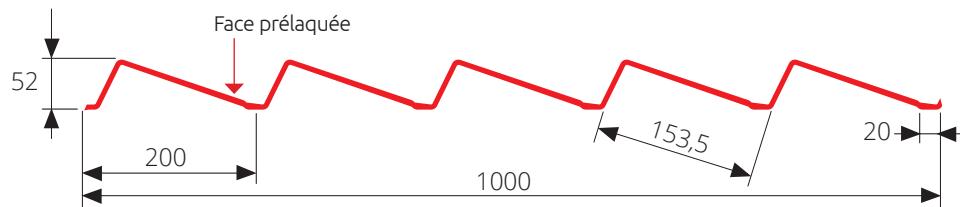
Nous consulter pour les autres revêtements.

Charges admissibles en daN/m²

Portées d'utilisation en m	Pression						Dépression					
	2 appuis		3 appuis		2 appuis		3 appuis		Épaisseur en mm		Épaisseur en mm	
	0,63	0,75	0,63	0,75	0,63	0,75	0,63	0,75	0,63	0,75	0,63	0,75
0,90	142	-	-	-	127	-	-	-	-	-	-	-
0,95	120	143	-	-	116	138	-	-	-	-	-	-
1,00	102	121	174	-	107	127	146	-	-	-	-	-
1,05	87	104	151	179	98	117	131	156	-	-	-	-
1,10	75	90	131	156	90	108	118	141	-	-	-	-
1,15	65	78	115	137	84	99	107	128	-	-	-	-
1,20	57	68	101	121	78	92	98	116	-	-	-	-
1,25	49	59	90	107	68	81	89	106	-	-	-	-
1,30	43	51	80	95	60	72	82	98	-	-	-	-
1,35	37	44	72	85	54	64	74	88	-	-	-	-
1,40	32	39	64	77	48	57	67	80	-	-	-	-
1,45	-	-	58	69	-	-	61	73	-	-	-	-
1,50	-	-	53	63	-	-	56	66	-	-	-	-
1,55	-	-	48	57	-	-	51	61	-	-	-	-
1,60	-	-	44	52	-	-	47	56	-	-	-	-
1,65	-	-	40	48	-	-	43	52	-	-	-	-
1,70	-	-	37	44	-	-	40	48	-	-	-	-
1,75	-	-	34	40	-	-	37	44	-	-	-	-
1,80	-	-	31	37	-	-	34	41	-	-	-	-

BATICLIN

Épaisseur nominale en mm	0,75	1,00
Masse en kg/m ²	7,18	9,58



Description et domaines d'application

BATICLIN est un profil nervuré (1000-52-200) destiné à être utilisé en bardage. Il convient à tous les types de bâtiments (industriels, agricoles, tertiaires, commerciaux...).

BATICLIN doit être posé horizontalement.

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction disponible en 0,75 mm et 1 mm de nuance de base S 280 GD galvanisé en continu.

Normes

Fabrication, étude et mise en œuvre doivent respecter les règles en vigueur :

- Acier galvanisé : NF EN 10 346 / P 34-310
- Revêtement prélaqué : NF EN 10169-1 / NF XP P 34-301
- Dimensions et tolérances : NF P 34-401
- Règles professionnelles pour la fabrication et la mise en œuvre des bardages métalliques.

Revêtement standard

- Laqué POLYESTER 25 µ ou 35µ.
- Envers de bande standard de 7 µ, similaire RAL 7032.

Nous consulter pour les autres revêtements.

Dimensions

Largeur utile : 1 m.

Longueur sur mesure : 1,1 à 8 m (commande au minimum de 3 bacs).

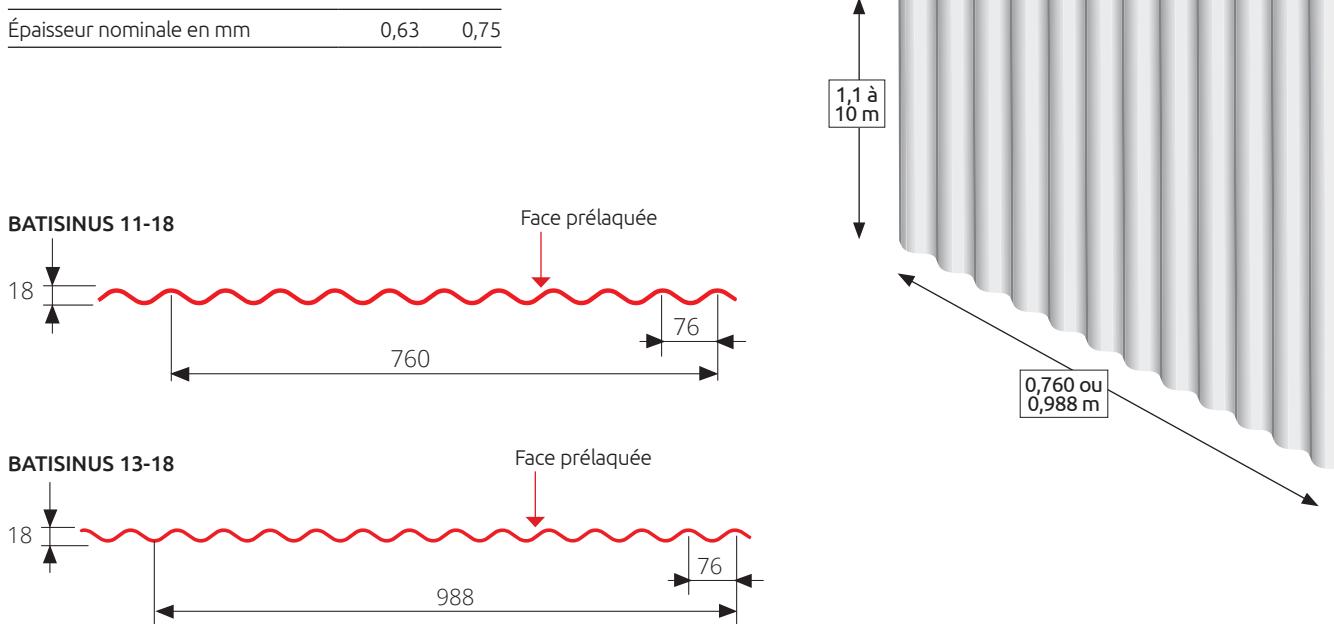
Les coupes sont droites.

Charges admissibles en daN/m²

Portées d'utilisation en m	Pression				Dépression			
	2 appuis		3 appuis		2 appuis		3 appuis	
	Épaisseur en mm	0,75	1	0,75	1	0,75	1	0,75
2,10	178					176		
2,20	157		234			159		206
2,30	140	186	214	286	191		189	251
2,40	125	166	197	263	130	174	172	229
2,50	112	149	182	243	119	159	157	210
2,60	101	134	169	225	109	145	145	193
2,70	91	121	157	209	100	134	133	177
2,80	83	110	146	195	91	121	123	164
2,90	75	100	137	182	83	110	114	152
3,00	69	92	128	171	76	101	106	141
3,10	63	84	120	160	69	92	100	133
3,20	58	77	113	151	64	85	94	125
3,30	53	71	107	143	59	78	89	119
3,40	49	66	101	135	54	72	85	113
3,50	46	61	95	127	50	67	80	107
3,60			86	115			74	99
3,70			78	104			69	92
3,80			71	94			64	85
3,90			64	85			59	79
4,00			58	78			55	74

BATISINUS 11-18 & 13-18

Épaisseur nominale en mm 0,63 0,75



Description et domaines d'application

BATISINUS® est un profil nervuré **symétrique** destiné à être utilisé en bardage.

Il convient à tous les types de bâtiments (industriels, agricoles, tertiaires, commerciaux...).

BATISINUS® peut être posé verticalement ou horizontalement.

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction disponible en 0,63 ou 0,75 mm de nuance de base S 280 GD galvanisé en continu.

Normes

Fabrication, étude et mise en œuvre doivent respecter les règles en vigueur :

- Acier galvanisé : NF EN 10 346 / P 34-310
- Revêtement prélaqué : NF EN 10169-1 / NF XP P 34-301
- Dimensions et tolérances : NF P 34-401
- Règles professionnelles pour la fabrication et la mise en œuvre des bardages métalliques.

Revêtement standard

- Laqué POLYESTER 25 µ.
 - Envers de bande standard de 7 µ, similaire RAL 7032.
- Nous consulter pour les autres revêtements.

Dimensions

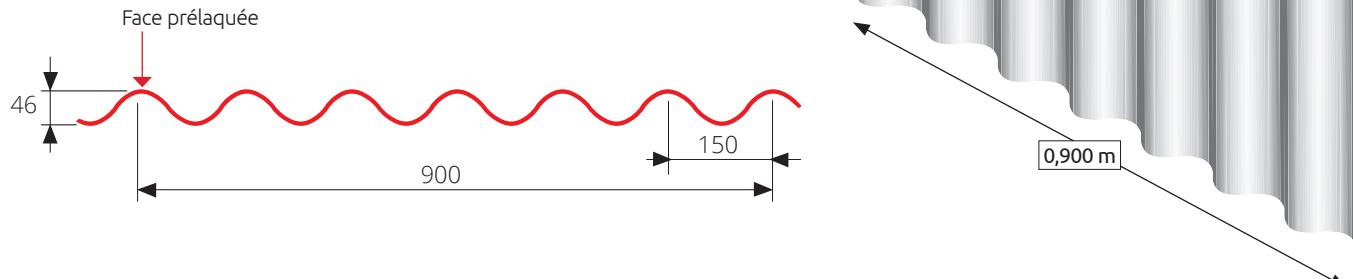
Largeur utile : 0,760 ou 0,988 m.
Longueur sur mesure : 1,1 à 10 m
(commande au minimum de 3 bacs et 5 bacs si la longueur dépasse 9 m).
Les coupes sont droites.

Charges admissibles en daN/m²

Portées d'utilisation en m	Pression				Dépression			
	2 appuis		3 appuis		2 appuis		3 appuis	
	Épaisseur en mm		Épaisseur en mm		Épaisseur en mm		Épaisseur en mm	
	0,63	0,75	0,63	0,75	0,63	0,75	0,63	0,75
1,10	251	-	-	-	253	-	-	-
1,15	218	259	-	-	225	268	-	-
1,20	190	226	333	-	202	240	240	-
1,25	167	199	303	361	181	216	221	264
1,30	147	175	277	330	164	195	205	244
1,35	130	155	254	303	149	177	190	226
1,40	116	138	234	279	136	161	177	211
1,45	103	123	216	257	124	148	165	197
1,50	93	110	200	238	114	135	155	184
1,55	83	99	186	221	105	125	145	172
1,60	75	89	173	206	97	115	136	162
1,65	68	81	155	184	89	106	125	149
1,70	62	74	139	165	83	99	116	138
1,75	57	67	125	148	77	91	108	128
1,80	52	62	112	134	71	85	100	119
1,85	47	56	101	120	66	74	87	103
1,90	44	52	91	109	62	74	87	103
1,95	40	48	83	99	58	69	81	97
2,00	37	44	75	89	54	64	76	90
2,05	34	41	70	83	50	60	71	84
2,15	-	-	60	67	-	-	61	68
2,20	-	-	56	67	-	-	57	68

BATISINUS 7-46

Épaisseur nominale en mm	0,75
Masse en kg/m ²	7,98

**Description et domaines d'application**

BATISINUS® 7-46 est un profil nervuré **symétrique** destiné à être utilisé en bardage. Il convient à tous les types de bâtiments (industriels, agricoles, tertiaires, commerciaux...)

BATISINUS® 7-46 peut être posé verticalement ou horizontalement.

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction disponible en 0,75 mm de nuance de base S 280 GD galvanisé en continu.

Normes

Fabrication, étude et mise en œuvre doivent respecter les règles en vigueur :

- Acier galvanisé : NF EN 10 346 / P 34-310
- Revêtement prélaqué : NF EN 10169-1 / NF XP P 34-301
- Dimensions et tolérances : NF P 34-401
- Règles professionnelles pour la fabrication et la mise en œuvre des bardages métalliques.

Revêtement standard

- Laqué POLYESTER 25 µ.
 - Envers de bande standard de 7 µ, similaire RAL 7032.
- Nous consulter pour les autres revêtements.

Dimensions

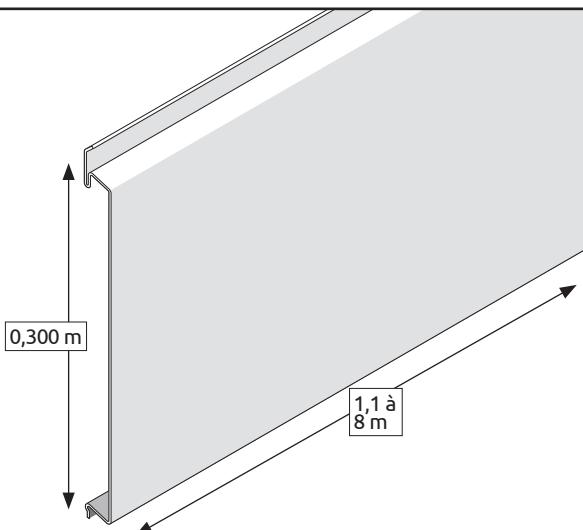
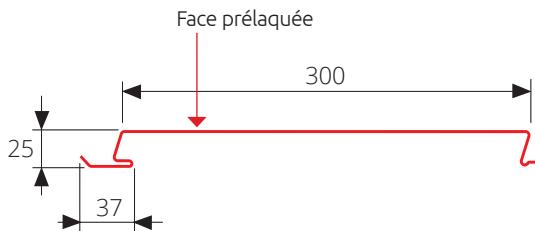
Largeur utile : 0,900 m.
Longueur sur mesure : 1,5 à 12 m (commande au minimum de 3 bacs et 5 bacs si la longueur dépasse 9 m).
Les coupes sont droites.

Charges admissibles en daN/m²

Portées d'utilisation en m	Pression		Dépression	
	Épaisseur en mm		2 appuis	3 appuis
	0,75	0,75		
2,30	182	266	201	259
2,40	161	247	173	236
2,50	142	230	150	216
2,60	127	215	130	198
2,70	114	202	114	182
2,80	102	190	100	168
2,90	91	178	91	156
3,00	82	162	82	145
3,10	74	149	75	135
3,20	67	137	69	126
3,30	61	125	64	117
3,40	55	115	59	109
3,50	50	106	54	102
3,60	46	98	50	95
3,70	-	90	-	89
3,90	-	84	-	84
4,00	-	72	-	74
4,10	-	67	-	70
4,20	-	63	-	66
4,30	-	59	-	63
4,40	-	55	-	59
4,50	-	52	-	56

BATIPLAN® 300

Épaisseur nominale en mm	1,00
Masse en kg/m ²	10,62



Description et domaines d'application

BATIPLAN® 300 est un profil plan destiné à être utilisé en bardage simple peau ou en parement extérieur des bardages double peau à trame croisée..

Il convient à tous les types de bâtiments (industriels, agricoles, tertiaires, commerciaux...)

BATIPLAN® 300 peut être posé verticalement ou horizontalement.

Normes

Fabrication, étude et mise en œuvre doivent respecter les règles en vigueur :

- Acier galvanisé : NF EN 10 346 / P 34-310
- Revêtement prélaqué : NF EN 10169-1 / NF XP P 34-301
- Dimensions et tolérances : NF P 34-401
- Règles professionnelles pour la fabrication et la mise en œuvre des bardages métalliques.

Revêtement standard

- Laqué POLYESTER 25 µ ou 35µ.
- Envers de bande standard de 7 µ, similaire RAL 7032.

Nous consulter pour les autres revêtements.

Dimensions

Largeur utile : 0,300 m.

Longueur sur mesure : 1,1 à 8 m (commande au minimum de 3 bacs).

Les coupes sont droites.

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction disponible en 1 mm de nuance de base S 280 GD galvanisé en continu.

Charges admissibles en daN/m²

Portées d'utilisation en m	Pression			Dépression		
	2 appuis		3 appuis	2 appuis		3 appuis
	Épaisseur en mm			Épaisseur en mm		
	1,00		1,00	1,00		1,00
1.20	-		-	120		-
1.30	-		-	102		133
1.40	253		-	98		119
1.50	210		389	94		109
1.60	177		331	91		99
1.70	151		284	88		92
1.80	130		246	84		85
1.90	113		215	82		79
2.00	99		190	79		74
2.10	87		168	72		69
2.20	77		150	65		65
2.40	62		122	55		58
2.50	56		110	50		55
2.60	50		100	47		53
2.70	46		92	43		50
2.80	-		84	-		48
2.90	-		77	-		46
3.00	-		71	-		44



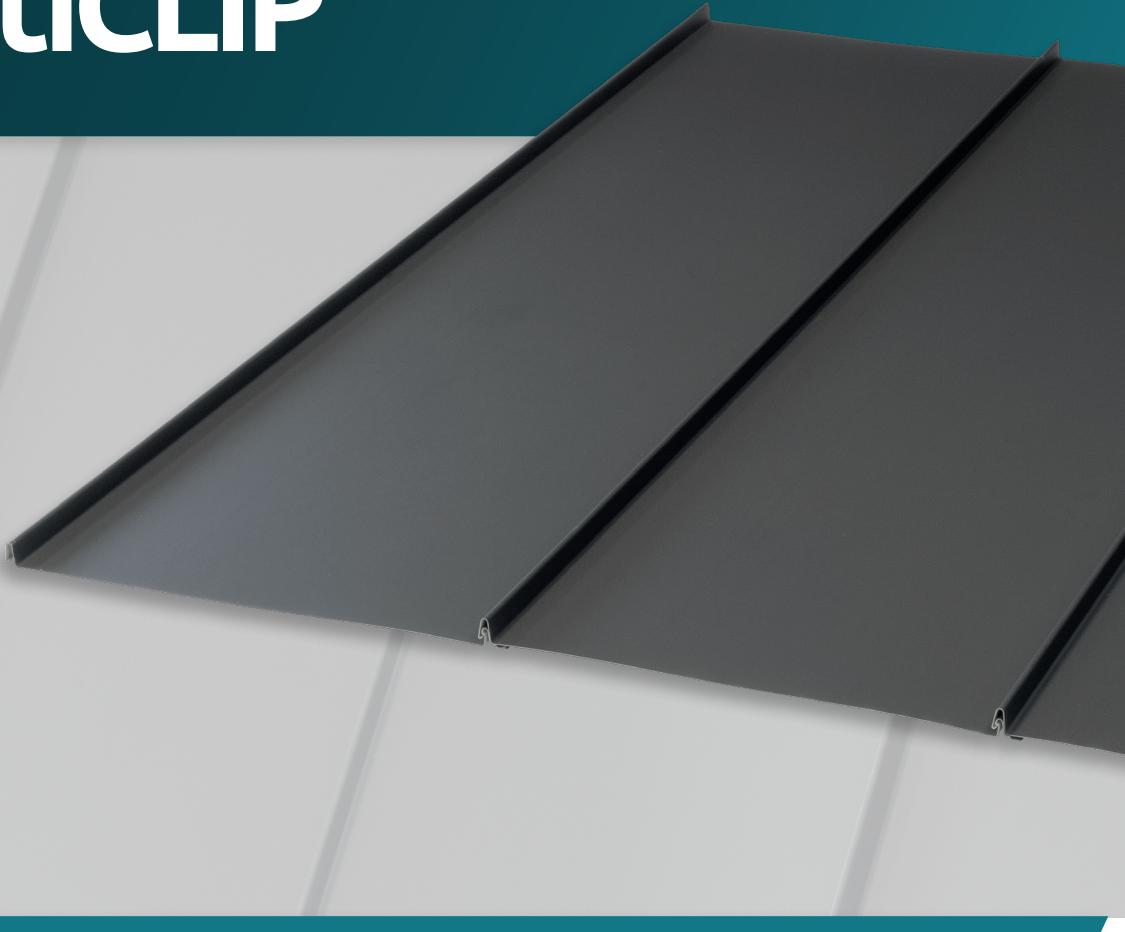
FACILE À POSER



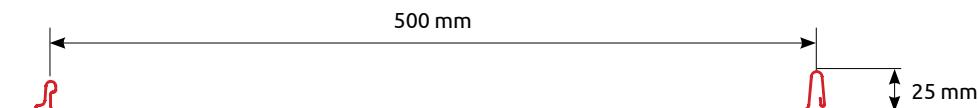
ÉCONOMIQUE



ESTHÉTIQUE



CARACTÉRISTIQUES :



Domaine d'utilisation :

Baticlip est destiné à tous types de bâtiment à faible et moyenne hygrométrie de pente minimale de 5% (selon DTU 40.35)

Largeur utile : 500 mm

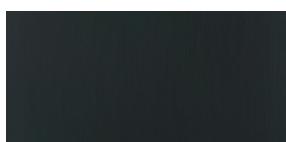
Longueur : de 500 à 8000 mm

Épaisseur : 0.63 mm

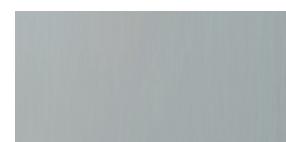
Matière : Acier galvanisé

COLORIS :

REVÊTEMENT ZINC SPIRIT



NERRO



AZURO
50µ

REVÊTEMENT STANDARD

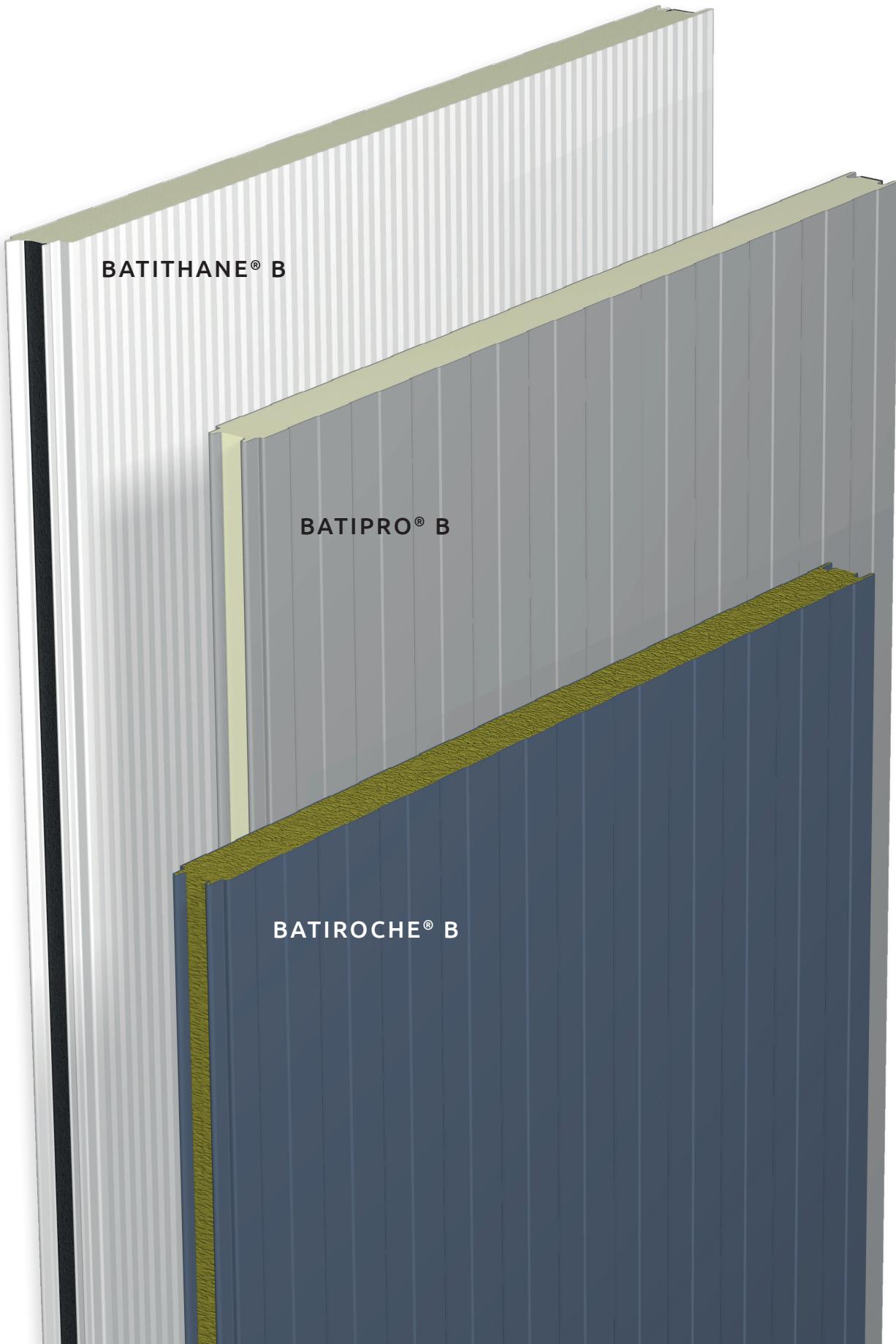


RAL 7016
25µ



RAL 7022
25µ

Autre nous consulter



BARDAGE ISOLANT - PANNEAUX SANDWICHES

 Batiroc[®]

BATITHANE® B - Fixations cachées

Description et domaines d'application

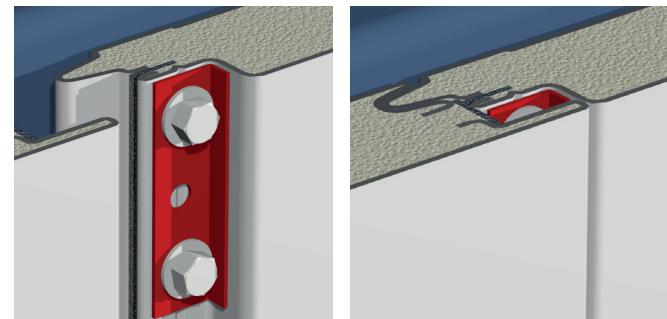
BATITHANE® B est un panneau sandwich isolant constitué côté extérieur d'un parement acier légèrement profilé, d'une âme isolante en mousse polyisocyanurate, d'un parement intérieur en acier faiblement nervuré.

BATITHANE® B est adapté au bardage pour tous les bâtiments industriels et agricoles à faible ou moyenne hygrométrie.

BATITHANE® B se pose à la verticale ou à l'horizontale et nécessite l'utilisation de plaquette de répartition.

Isolant :
POLYISOCYANURATE (PIR) B, s1, d0

Fixations cachées



CSTB

DTA N° 2.1/18-1795_V1



B-s1,d0

Couleurs face extérieure

1015
7006
7016
7022*
7042
9006
9010

* Disponible à partir de 200 m²



BATITHANE® B Standard**BATITHANE® B Microprofilé****BATITHANE® B Semi-lisse****Parement extérieur**

- Tôle d'acier galvanisé prélaqué d'épaisseur 0,50 mm
- Revêtement polyester 25 µ

Isolant

Mousse en **POLYISOCYANURATE** expansé, de densité nominale 43 kg/m³, disponible de 40 à 100 mm d'épaisseur.

- Classement au feu : B, s1, d0 (M1).
- Conductivité thermique : 0,023 W/m.K

Parement intérieur

- Tôle d'acier épaisseur galvanisé prélaqué 0,40 mm.
- Revêtement polyester 15 µ.
- Coloris blanc 901.

Joint

En polyéthylène à cellules fermées de densité 33 kg/m³.

Caractéristiques

- Largeur utile : 1,15 m
- Longueur sur mesure : 2 à 13 m

Couleurs disponibles

Voir nuancier, page 49

Accessoires de finition, à partir de la page 10.

Accessoires de fixations page 30

Fiche technique, page 33

BATIPRO[®] B - Fixations apparentes

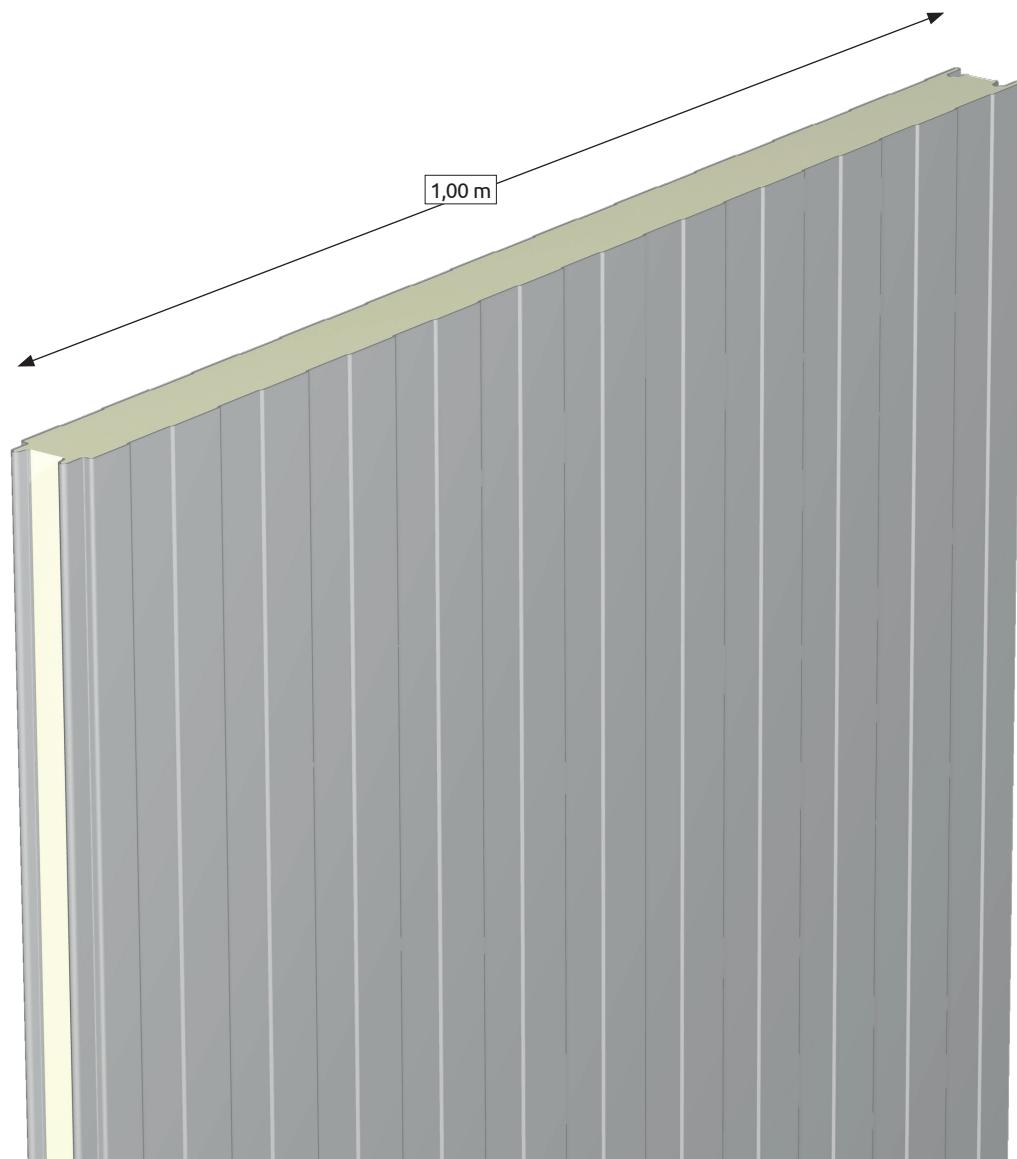
Description et domaines d'application

BATIPRO[®] B est un panneau sandwich isolant constitué côté extérieur d'un parement acier légèrement profilé, d'une âme isolante en mousse polyuréthane ou polyisocyanurate et d'un parement intérieur en acier faiblement nervuré. Ce complexe permet d'obtenir de très bonnes performances thermiques.

BATIPRO[®] B est adapté aux bardage pour tous les bâtiments industriels et agricoles à faible ou moyenne hygrométrie.

BATIPRO[®] B se pose à la verticale.

Isolant :
POLYURÉTHANE (PUR)
et **POLYISOCYANURATE (PIR)**



Fixations apparentes**Parement extérieur**

- Tôle d'acier galvanisé prélaqué d'épaisseur 0,50 ou 0,63 mm,
- Revêtement polyester 25 µ (autre sur consultation)

Isolant (2 choix)

- Mousse en **POLYURÉTHANE** expansé sans CFC ni HCFC, de densité nominale 40 kg/m³, disponible de 30 à 120 mm d'épaisseur,
 - Classement au feu : C, s3, d0.
 - Conductivité thermique : 0,025 W/m.K
- Mousse en **POLYISOCYANURATE** expansé, de densité nominale 43 kg/m³, disponible de 30 à 120 mm d'épaisseur.
 - Classement au feu : B, s2, d0.
 - Conductivité thermique : 0,024 W/m.K

Parements intérieur

- Tôle d'acier épaisseur galvanisé prélaqué 0,50 mm
- Revêtement polyester 15 µ
- Coloris blanc gris.

Joints

En polyéthylène à cellules fermées de densité 25 à 30 kg/m³, épaisseur 5 mm.

Caractéristiques

- Largeur utile : 1 m
- Longueur sur mesure de 3 à 12 m

Couleurs disponibles

Voir nuancier, page 49

Accessoires de finition, à partir de la page 12.

Accessoires de fixation, page 31

Fiche technique, page 34.

BATIROCHE[®] B

Description et domaines d'application

BATIROCHE[®] B est un panneau sandwich isolant constitué côté extérieur d'un parement acier légèrement profilé, d'une âme isolante en laine de roche à forte densité et d'un parement intérieur en acier faiblement nervuré. Il peut être utilisé pour tous les bâtiments à faible ou moyenne hygrométrie.

BATIROCHE[®] B convient parfaitement aux nouvelles réglementations incendie relatives aux ERP et installations classées.

Isolant :
LAINÉ DE ROCHE M0

Isolation acoustique

Incombustible





Parement extérieur

- Tôle d'acier galvanisé prélaqué d'épaisseur 0,50 ou 0,63 mm
- Revêtement polyester 25 µ (autre sur consultation)

Isolant

- Laine de roche haute densité 100 kg/m³
- Épaisseur : 50 à 200 mm
- Fibre orientée verticalement
- Incombustible, réaction au feu : M0
- Aucun dégagement de fumées toxiques et CO₂
- Sans CFC et non hydrophile
- Conductivité thermique : 0,04 W/m.K

Parement intérieur

- Tôle d'acier galvanisé prélaqué d'épaisseur 0,40 ou 0,50 mm
- Revêtement polyester 15 µ
- Coloris : blanc gris

Option absorption acoustique

- Tôle d'acier galvanisé prélaqué d'épaisseur 0,63 mm, perforée à 23%
- Voile de verre intérieur
- Performances acoustiques

Caractéristiques

- Largeur utile : 1 m ou 1,13 m
- Longueur sur mesure : 3 à 12 m
- Emboîtement longitudinal : rainuré-bouveté
- Sans pont thermique
- Réaction au feu : A2, s1, d0

Couleurs disponibles

Voir nuancier, page 49

Accessoires de finition, à partir de la page 10.

Accessoires de fixation, page 31

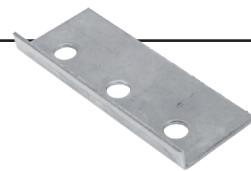
Fiche technique, page 35

Les panneaux doivent toujours être fixés à la structure par l'intermédiaire de vis et de plaquette de répartition.

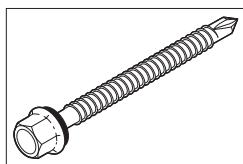
Plaquette de répartition

Permet d'éviter la déformation du panneau lors du serrage des vis.

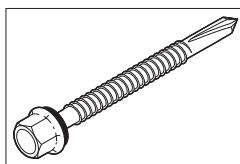
- Aluminium
- Prévoir environ une plaquette par m²



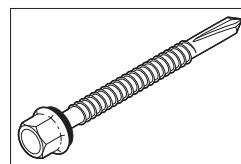
Vis autoperceuses pour BATITHANE® B



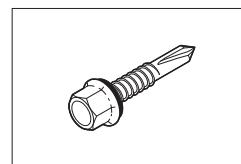
Ø 6,3



Ø 6,3



Ø 5,5



Ø 4,8 x 20

Pour lisse en bois

- Vis à tête inox
- Prévoir 2 fixations par plaquette

Pour lisse métallique de 1,5 à 5 mm

- Vis à tête inox
- Prévoir 2 fixations par plaquette

Pour lisse métallique de 5 à 13 mm

- Vis à tête inox
- Prévoir 2 fixations par plaquette

Pour couturage

- Vis galvanisée, tête laquée avec rondelle montée
- Pour couturage des bacs et fixation des accessoires
- Capacité de perçage : lisses de 4 x 0,75 mm
- Densité : 1 tous les 0,5 m²

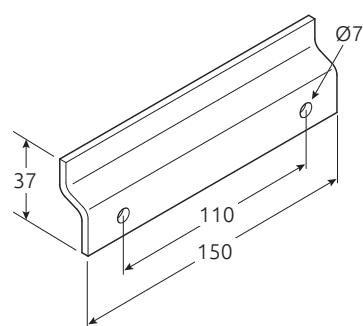
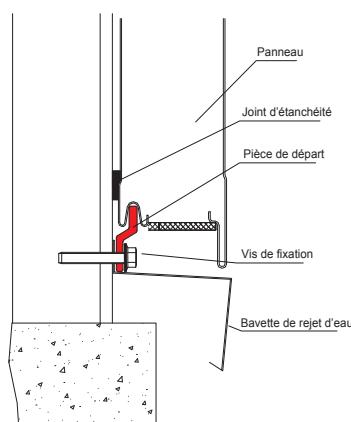
Épaisseur isolant	Longueur
40	Ø 6,3 x 75
60	Ø 6,3 x 100
80	Ø 6,3 x 130
100	Ø 6,3 x 150

Épaisseur isolant	Longueur
40	Ø 6,3 x 55
60	Ø 6,3 x 75
80	Ø 6,3 x 100
100	Ø 6,3 x 115

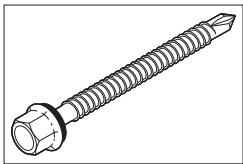
Épaisseur isolant	Longueur
40	Ø 5,5 x 65
60	Ø 5,5 x 80
80	Ø 5,5 x 100
100	Ø 5,5 x 120

Pose horizontale

La pose horizontale nécessite l'utilisation d'une pièce de départ dont l'espacement ne doit pas excéder 4,5 mètres.
Prévoir 2 fixations par pièce.



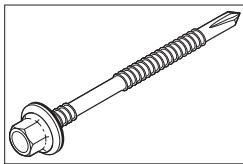
Vis autoperceuses pour BATIPRO® B

**Ø 6,3**

Pour lisse en bois

- Vis à tête inox avec rondelle montée
- Prévoir 2 fixations par plaquette

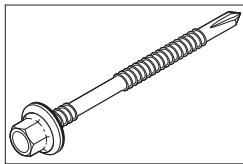
Épaisseur isolant	Longueur
30	Ø 6,5 x 80
40	Ø 6,5 x 100
50	Ø 6,5 x 100
60	Ø 6,5 x 120
80	Ø 6,5 x 130
100	Ø 6,5 x 150
120	Ø 6,5 x 180

**Ø 5,5 DF**

Pour lisse métallique de 1,5 à 5 mm

- Vis à tête inox avec rondelle montée
- Prévoir 2 fixations par plaquette

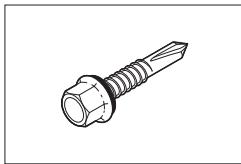
Épaisseur isolant	Longueur
30	Ø 5,5 x 60
40	Ø 5,5 x 60
50	Ø 5,5 x 80
60	Ø 5,5 x 80
80	Ø 5,5 x 100
100	Ø 5,5 x 125
120	Ø 5,5 x 145

**Ø 5,5 DF**

Pour lisse métallique de 4 à 12 mm

- Vis à tête inox avec rondelle montée
- Prévoir 2 fixations par plaquette

Épaisseur isolant	Longueur
30	Ø 5,5 x 80
40	Ø 5,5 x 80
50	Ø 5,5 x 100
60	Ø 5,5 x 100
80	Ø 5,5 x 130
100	Ø 5,5 x 145
120	Ø 5,5 x 185

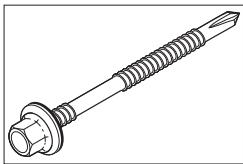
**Ø 4,8 x 20**

Pour couturage

- Vis galvanisée, tête laquée avec rondelle montée
- Pour couturage des bacs et fixation des accessoires
- Capacité de perçage : lisses de 4 x 0,75 mm
- Densité : 1 tous les 0,5 m²

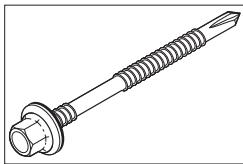
Vis autoperceuses pour BATIROCHE® B

Vis double filet (DF) obligatoire pour la fixation du BATIROCHE® B

**Ø 6,3 DF**

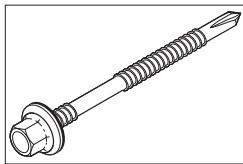
Pour lisse en bois

- Vis à tête inox avec rondelle montée

**Ø 5,5 DF**

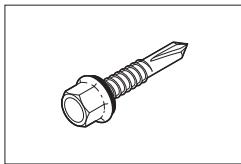
Pour lisse métallique de 1,5 à 5 mm

- Vis à tête inox avec rondelle montée

**Ø 5,5 DF**

Pour lisse métallique de 4 à 12 mm

- Vis à tête inox avec rondelle montée

**Ø 4,8 x 20**

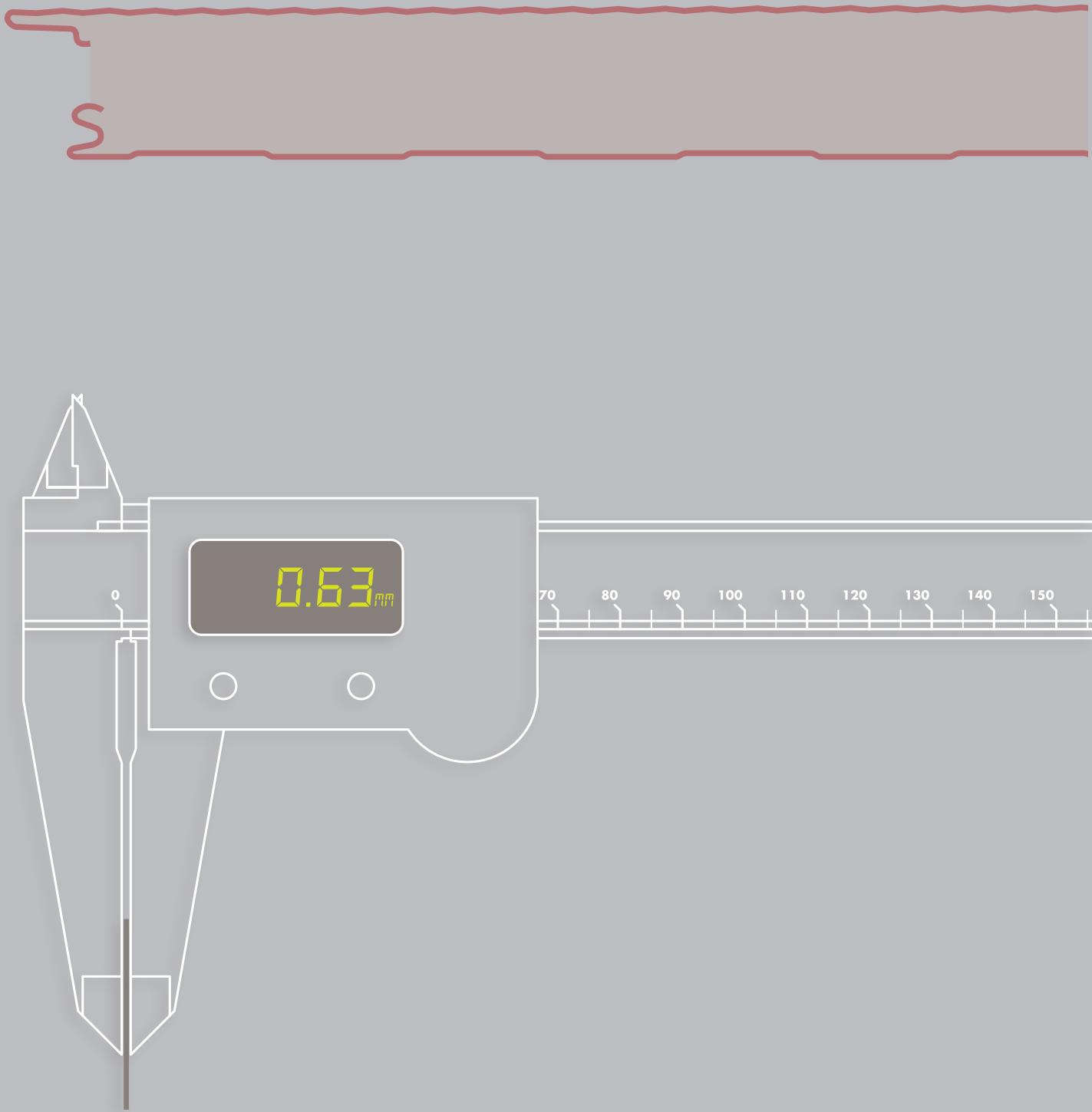
Pour couturage

- Vis galvanisée, tête laquée avec rondelle montée
- Pour couturage des bacs et fixation des accessoires
- Capacité de perçage : lisses de 4 x 0,75 mm
- Densité : 1 tous les 0,5 m²

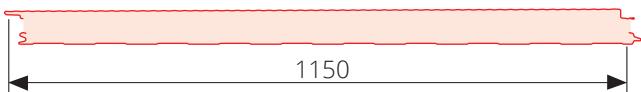
Épaisseur isolant	Longueur
50	Ø 6,5 x 130
60	Ø 6,5 x 130
80	Ø 6,5 x 130
100	Ø 6,5 x 160
120	Ø 6,5 x 180
140	Ø 6,5 x 230
160	Ø 6,5 x 230
180	Ø 6,5 x 230
200	Ø 6,5 x 260

Épaisseur isolant	Longueur
50	Ø 5,5 x 80
60	Ø 5,5 x 80
80	Ø 5,5 x 100
100	Ø 5,5 x 125
120	Ø 5,5 x 145
140	Ø 5,5 x 185
160	Ø 5,5 x 185
180	Ø 5,5 x 235
200	Ø 5,5 x 235

Épaisseur isolant	Longueur
50	Ø 5,5 x 100
60	Ø 5,5 x 100
80	Ø 5,5 x 130
100	Ø 5,5 x 145
120	Ø 5,5 x 185
140	Ø 5,5 x 185
160	Ø 5,5 x 205
180	Ø 5,5 x 235
200	Ø 5,5 x 235



BATITHANE® B



Description et domaines d'application

Voir page 24.

Caractéristiques des matériaux

Parement extérieur

- Tôle d'acier galvanisé prélaqué d'épaisseur 0,50 mm
- Revêtement polyester 35 µ

CSTB
DTA N° 2.1/18-1795_V1



Isolant :

Mousse en **POLYISOCYANURATE** expansé, de densité nominale 43 kg/m³, disponible de 40 à 100 mm d'épaisseur.

Classement au feu : B, s1, d0 (M1).

Conductivité thermique : 0,023 W/m.K

Parement intérieur

- Tôle d'acier épaisseur galvanisé prélaqué 0,40 mm.
- Revêtement polyester 15 µ.

Coloris blanc 901.

Joints en polyéthylène à cellules fermées de densité 33 kg/m³.

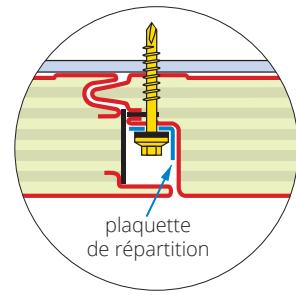
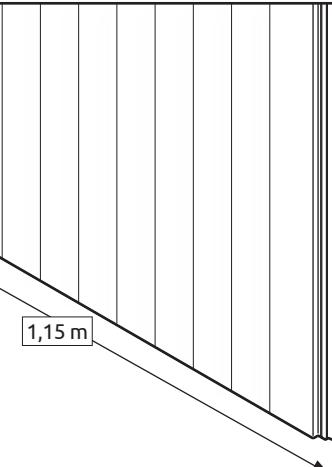
Couleurs disponibles face extérieure

1015	7042
7006	9006
7016	9010
7022*	

* Disponible à partir de 200 m²

Accessoires

Voir page 31.



Dimensions

Largeur utile : 1,15 m.

Longueur sur mesure : 2 à 13 m.

Poids et caractéristiques d'isolation thermique (selon NFT 56-201, DTU règles ThK.77)

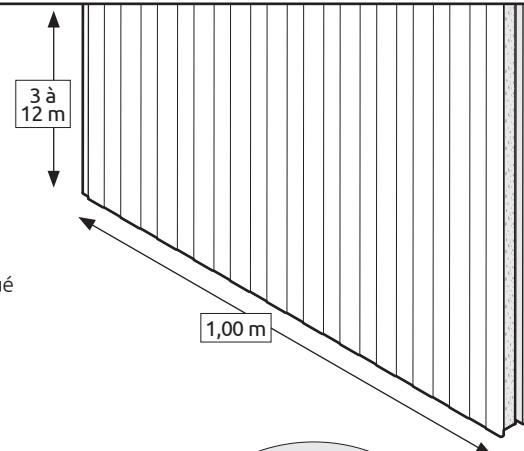
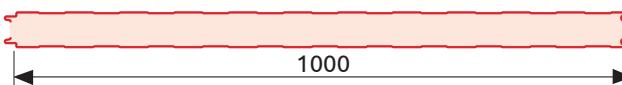
Épaisseur de l'isolant en mm	Poids du panneau en kg/m ²		Résistance thermique R en m ² .K/W Isolant PIR $\lambda = 0,023$	Transmission thermique Uc en W/m ² .K	
	Isolant PIR			Isolant PIR	
40	9,20		1,70		0,551
60	10,00		2,60		0,372
80	10,80		3,45		0,281
100	11,60		4,30		0,226

Tableaux des portées d'utilisation (portées admissibles en mètres)

PRESSION Force en daN/m ²	40		60		80		100	
	2 appuis	3 appuis						
50	4,00	4,50	5,50	5,00	6,00	6,00	6,00	6,00
75	3,50	3,50	4,50	4,00	5,50	5,00	6,00	5,50
100	3,00	3,00	4,00	3,50	5,00	4,50	5,50	5,00
125	2,50	2,50	3,50	3,00	4,50	4,00	5,00	4,50
150	2,40	2,50	3,00	3,00	4,00	3,50	4,50	4,00
DÉPRESSION Force en daN/m ²	40		60		80		100	
	2 appuis	3 appuis						
30	4,50	4,50	5,50	5,50	6,00	5,50	6,00	5,50
40	4,50	4,50	4,50	4,00	4,50	4,00	4,50	4,00
50	3,50	3,50	3,50	3,00	3,50	3,00	3,50	3,00
60	3,00	3,00	3,00	2,50	3,00	2,50	3,00	2,50
70	2,50	2,50	2,50	2,00	2,50	-	2,50	-

Ces tableaux tiennent compte du poids propre des plaques. Les charges correspondent aux charges climatiques normales ou aux charges d'exploitation non pondérées.

BATIPRO® B

**Description et domaines d'application**

Voir page 26.

Caractéristiques des matériaux**Parement extérieur**

- Tôle d'acier galvanisé prélaqué d'épaisseur 0,50 ou 0,60 mm,
- Revêtement polyester 25 µ (autre sur consultation)

Isolant (2 choix)

- Mousse en **POLYURÉTHANE** expansé sans CFC ni HCFC, de densité nominale 40 kg/m³, disponible de 30 à 120 mm d'épaisseur,
Classement au feu : C, s3, d0.
Conductivité thermique : 0,025 W/m.K.
- Mousse en **POLYSOCYANURATE** expansé, de densité nominale 43 kg/m³, disponible de 30 à 120 mm d'épaisseur.
Classement au feu : B, s2, d0.
Conductivité thermique : 0,024 W/m.K

Parements intérieur

- Tôle d'acier galvanisé prélaqué 0,50 mm
- Revêtement polyester 15 µ
- Coloris blanc gris.

Joints

En polyéthylène à cellules fermées de densité de densité 25 à 30 kg/m³, épaisseur 5 mm.

Couleurs disponibles

Voir nuancier, page 49.

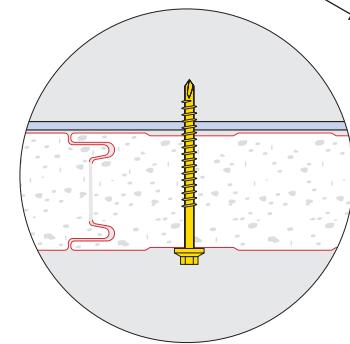
Accessoires

Voir page 31.

Dimensions

Largeur utile : 1 m.

Longueur standard de 3 à 12 m.



L'emboîtement s'effectue de façon rainuré-bouvetée. L'acier des deux parois n'est pas en contact, les ponts thermiques sont extrêmement réduits.

Poids et caractéristiques d'isolation thermique (selon NFT 56-201, DTU règles ThK.77)

ÉPAISSEUR DE L'ISOLANT en mm	Poids du panneau en kg/m²		Résistance thermique R en m².K/W	Transmission thermique Uc en W/m².K
	Isolant PUR			
30	9,50		1,20	0,84
40	9,90		1,60	0,63
50	10,30		2,00	0,51
60	10,70		2,40	0,43
80	11,50		3,20	0,32
100	12,30		4,00	0,26
120	13,10		4,80	

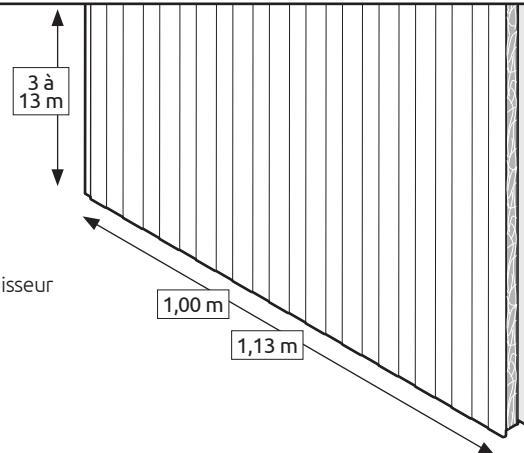
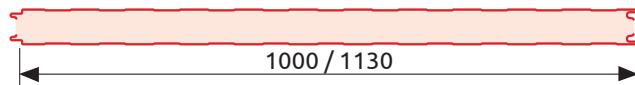
Tableaux des portées d'utilisation (portées admissibles en mètre)

FORCE DE PRESSION en daN/m²	Distance entre appuis exprimée en mètre											
	30		40		50		60		80 - 100 - 120			
	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis
50	2,60	3,10	3,45	4,10	4,00	4,80	4,60	5,70	5,35	6,50		
70	2,30	2,70	3,00	3,60	3,55	4,35	4,00	4,90	4,70	5,80		
100	2,00	2,20	2,55	2,95	3,00	3,60	3,40	4,20	4,10	4,75		
120	1,80	1,95	2,35	2,70	2,80	3,30	3,15	3,80	3,80	4,30		
140	1,65	1,75	2,20	2,45	2,60	3,00	2,95	3,50	3,55	3,90		
150	1,60	1,65	2,15	2,40	2,50	2,90	2,85	3,35	3,45	3,75		

FORCE DE DÉPRESSION en daN/m²	Distance entre appuis exprimée en mètre											
	30		40		50		60		80		100 - 120	
	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis
50	3,40	3,15	4,00	3,15	4,60	3,15	5,10	3,15	6,10	3,15	6,85	3,15
70	2,90	2,25	3,50	2,25	4,00	2,25	4,40	2,25	5,30	2,25	5,60	2,25
100	2,45	1,55	2,90	1,55	3,35	1,55	3,70	1,55	3,90	1,55	3,90	1,55
120	2,20	1,30	2,65	1,30	3,05	1,30	3,25	1,30	3,25	1,30	3,25	1,30
140	2,05	1,10	2,45	1,10	2,80	1,10	2,80	1,10	2,80	1,10	2,80	1,10
150	2,00	1,05	2,40	1,05	2,60	1,05	2,60	1,05	2,60	1,05	2,60	1,05

Ces tableaux tiennent compte du poids propre des plaques. Les charges correspondent aux charges climatiques normales ou aux charges d'exploitation non pondérées.

BATIROCHE® B



Description et domaines d'application

Voir page 28.

Caractéristiques des matériaux

Parement extérieur

- Tôle d'acier galvanisé prélaqué d'épaisseur 0,50 ou 0,63 mm
- Revêtement polyester 25 µ (autre sur consultation)

Isolant

- **Laine de roche** haute densité 100 kg/m³
- Épaisseur : 50 à 200 mm
- Fibre orientée verticalement
- Incombustible, réaction au feu : M0
- Aucun dégagement de fumées toxiques et CO₂
- Sans CFC et non hydrophile
- Conductivité thermique : 0,040 W/m.K

Parement intérieur

- Tôle d'acier galvanisé prélaqué d'épaisseur 0,40 ou 0,50 mm
- Revêtement polyester 15 µ
- Coloris : blanc gris

Option acoustique

- Tôle d'acier galvanisé prélaqué d'épaisseur 0,63 mm
- Voile de verre intérieur
- Performances acoustiques

Caractéristiques

- Sans pont thermique
- Réaction au feu : A2, s1, d0

Couleurs disponibles

Voir nuancier, page 49.

Accessoires

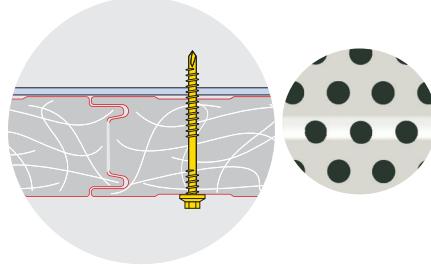
Voir page 31.



Dimensions

Largeur utile : 1 m ou 1,13 m.

Longueur sur mesure : 3 à 13 m (commande au minimum de 3 bacs et 5 bacs si la longueur dépasse 9 m).

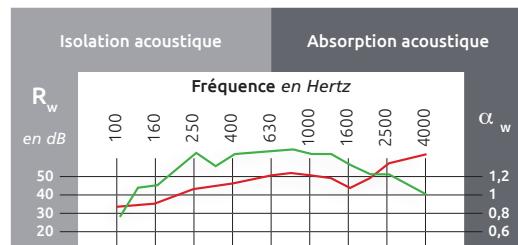


Vis double filet obligatoire

Poids et caractéristiques d'isolation thermique

ÉPAISSEUR DE L'ISOLANT en mm	Poids du panneau isolant LDR en kg/m ²	Résistance thermique R en m ² .K/W	Transmission thermique Uc en W/m ² .K
50	14,60	1,14	0,75
60	15,60	1,36	0,64
80	17,60	1,82	0,50
100	19,60	2,27	0,40
120	21,60	2,73	0,34
140	23,60	3,18	0,30

Caractéristiques de l'option acoustique



Tableaux des portées d'utilisation (portées admissibles en mètre)

FORCE DE PRESSION en daN/m ²	Distance entre appuis exprimée en mètre									
	50		60		80		100		120	
	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis
50	3.50	3.40	4.00	3.90	4.90	4.50	5.50	5.00	6.00	5.00
70	2.80	2.55	3.15	2.90	3.90	3.65	4.45	3.85	5.05	3.85
100	2.20	1.95	2.45	2.15	3.05	2.65	3.40	2.85	4.00	2.85
120	2.05	1.70	2.15	1.85	2.65	2.20	3.00	2.40	3.60	2.40
150	1.85	1.40	1.90	1.55	2.20	1.80	2.60	2.00	3.15	2.00
200	1.60	1.15	1.65	1.20	1.70	1.35	2.15	1.50	2.70	1.50

FORCE DE DÉPRESSION en daN/m ²	Distance entre appuis exprimée en mètre									
	50		60		80		100		120	
	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis	2 appuis	3 appuis
50	3.25	3.10	4.00	3.60	4.80	4.25	5.35	4.25	5.80	4.25
70	2.60	2.40	3.05	2.75	3.95	3.00	4.25	3.00	4.55	3.00
100	2.10	1.85	2.40	2.05	2.90	2.10	3.35	2.10	3.60	2.10
120	1.90	1.55	2.15	1.75	2.60	1.75	2.90	1.75	3.30	1.75
150	1.70	1.25	1.90	1.40	2.25	1.40	2.40	1.40	2.90	1.40

Ces tableaux tiennent compte du poids propre des plaques. Les charges correspondent aux charges climatiques normales ou aux charges d'exploitation non pondérées.

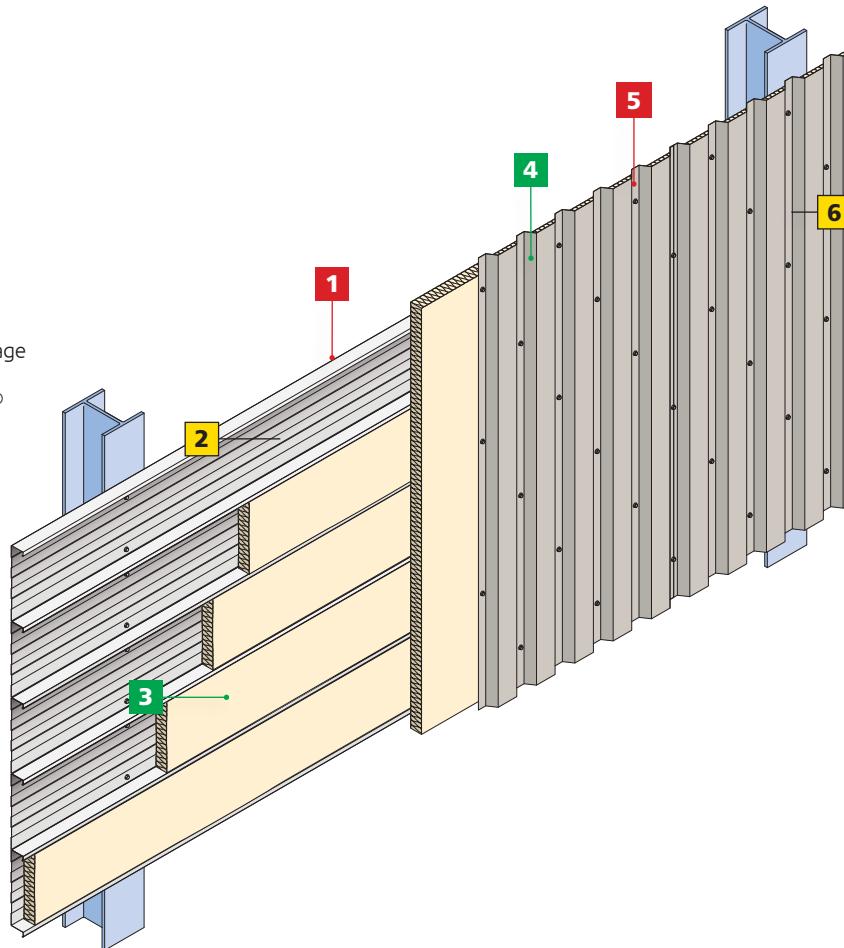
BATIPLATEAU® 70-450
BATIPLATEAU® 90-400
BATIPLATEAU® 90-500



Principe de pose

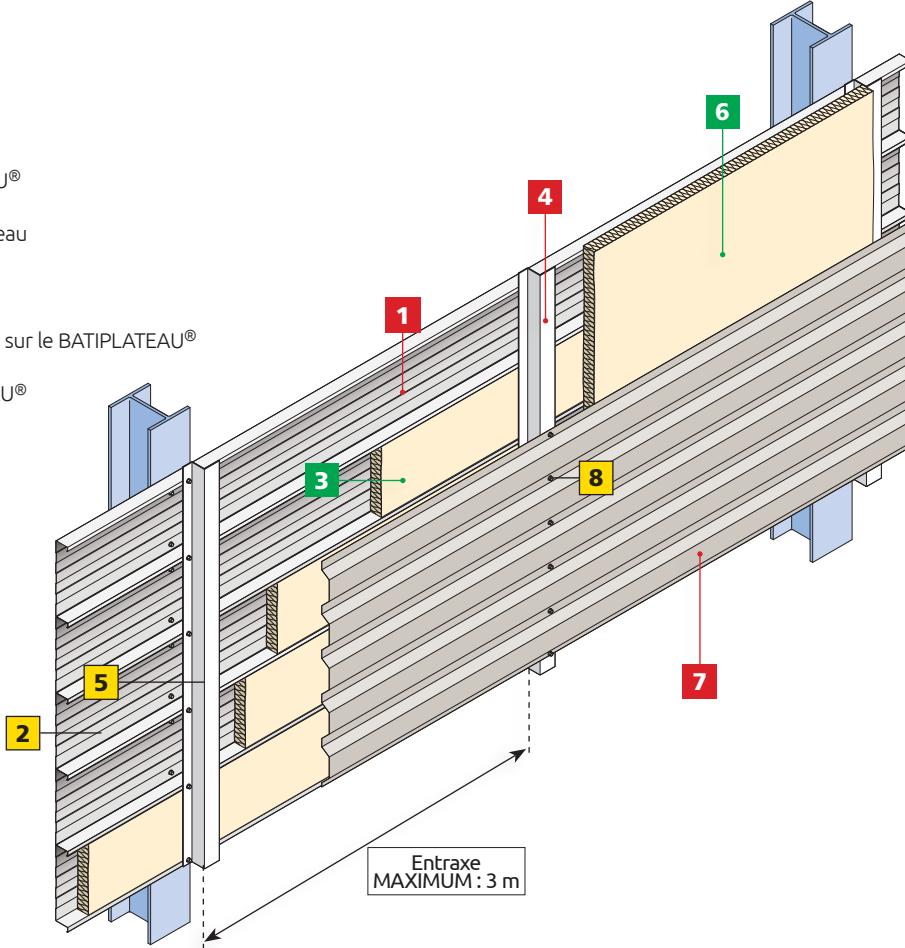
POSE VERTICALE

- 1** Peau intérieure de bardage en BATIPLATEAU®
- 2** Vis de fixation du BATIPLATEAU® sur le poteau
- 3** Isolant posé dans les BATIPLATEAU®
- 4** Isolant déroulé verticalement
- 5** Peau de bardage extérieure en BATIBAC® de bardage
- 6** Vis de fixation du BATIBAC® sur le BATIPLATEAU®



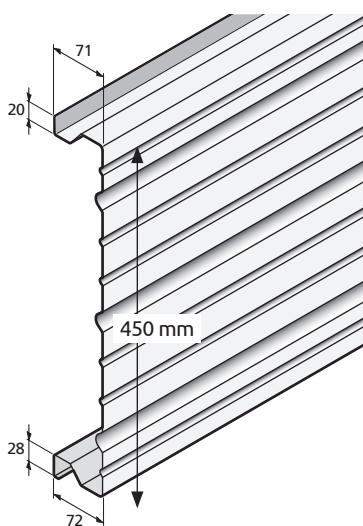
POSE HORIZONTALE

- 1** Peau intérieure de bardage en BATIPLATEAU®
- 2** Vis de fixation du BATIPLATEAU® sur le poteau
- 3** Isolant posé dans les BATIPLATEAU®
- 4** Lisse verticale en profil Z (50 x 80 x 50) fixée sur le BATIPLATEAU®
- 5** Vis de fixation du profil Z sur le BATIPLATEAU®
- 6** Isolant déroulé verticalement
- 7** Peau de bardage extérieure en BATIBAC® de bardage
- 8** Vis de fixation du BATIBAC® sur le profil Z



BATIPLATEAU® 70-450

(Fiche technique page 40)



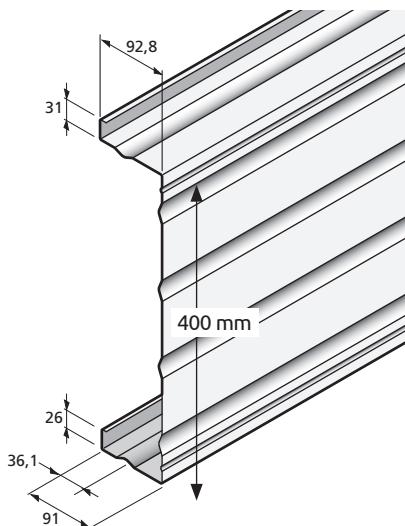
- Épaisseurs : 0,75 et 1 mm
- Acier galvanisé ou acier galvanisé laqué monocouche 15 µ blanc 901
- Largeur utile : 0,45 m
- Disponible avec une perforation de 15% sur demande
- Longueur sur mesure : 2,5 à 12 m



Version acoustique sur demande (perforé)

BATIPLATEAU® 90-400

(Fiche technique page 41)



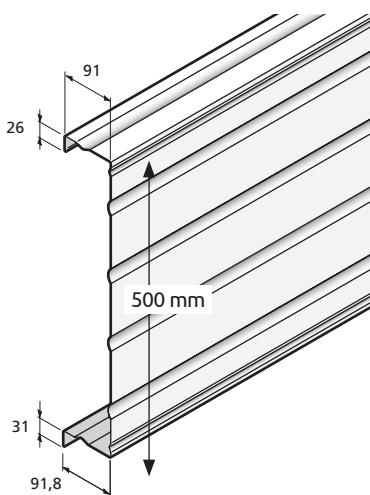
- Épaisseurs : 0,75 et 1 mm
- Acier galvanisé ou acier galvanisé laqué monocouche 15 µ blanc 901
- Largeur utile : 0,4 m
- Disponible avec une perforation de 15% sur demande
- Longueur sur mesure : 2,5 à 12 m



Version acoustique sur demande (perforé)

BATIPLATEAU® 90-500

(Fiche technique page 42)



- Épaisseurs : 0,75 et 1 mm
- Acier galvanisé ou acier galvanisé laqué monocouche 15 µ blanc 901
- Largeur utile : 0,5 m
- Disponible avec une perforation de 15% sur demande
- Longueur sur mesure : 2,5 à 12 m



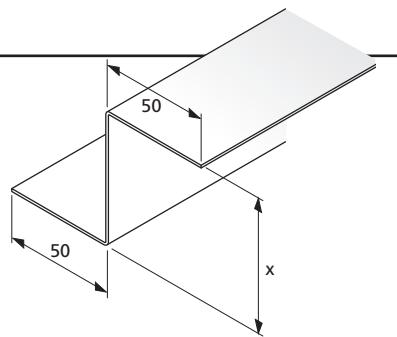
Version acoustique sur demande (perforé)

Profil Z galvanisé

Pour pose de bardage
sur mur existant ou en doublage

Cote x à nous indiquer

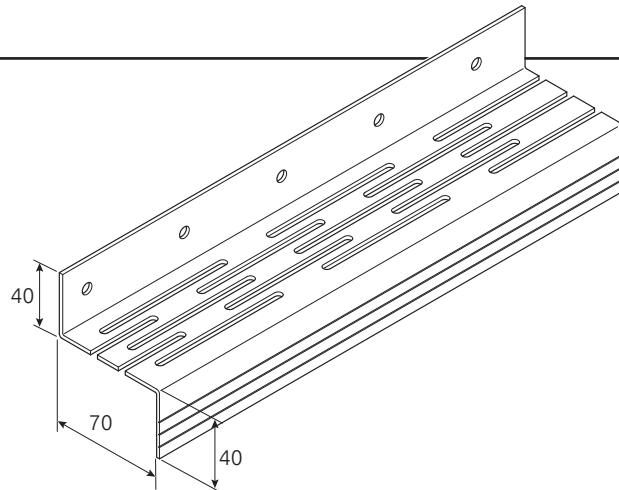
- Épaisseur : 1,5 mm
- Acier galvanisé
- Longueur : 3 m



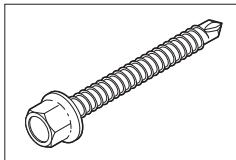
Profil Z thermique 70

Pour pose de bardage
sur mur existant ou en doublage

- Épaisseur : 1,5 mm
- Acier galvanisé
- Longueur : 4 m



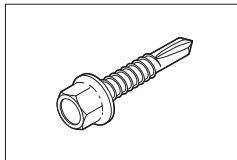
Vis autoperceuses



Ø 6,3 x 63

Pour la fixation sur
panne bois

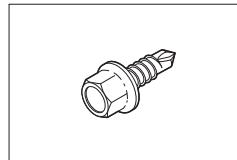
- Outilage nécessaire :
douille de 10



Ø 6 x 35

Pour la fixation sur
panne métal de 4 à
12 mm

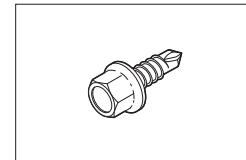
- Outilage nécessaire :
douille de 10



Ø 6,3 x 22

Pour la fixation sur
panne métal de 2 à 6
mm

- Outilage nécessaire :
douille de 10



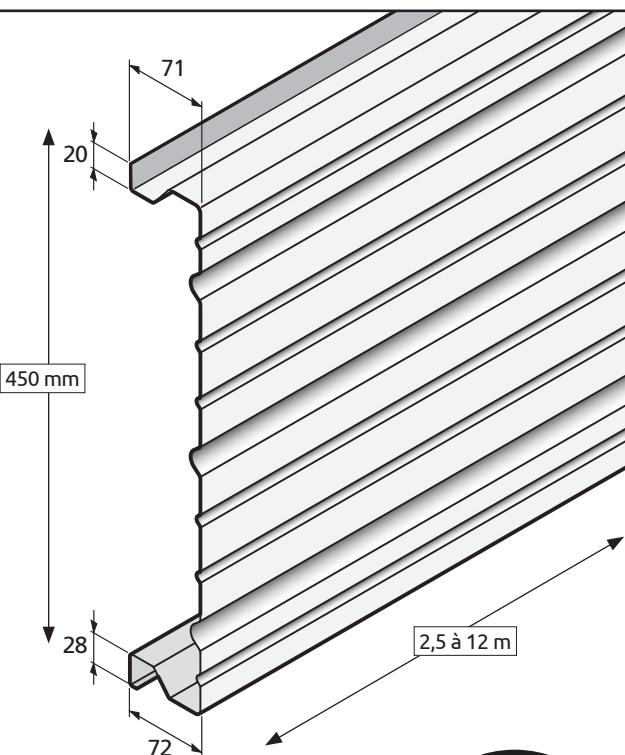
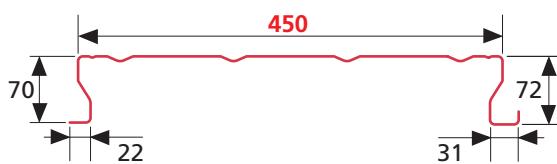
Ø 4,8 x 17

Pour le couturage et la
fixation des relevés

- Outilage nécessaire :
douille de 10

BATIPLATEAU® 70-450

Épaisseur nominale en mm	0,75	1,00
Masse en kg/m ²	8,50	11,34

**Description et domaines d'application**

BATIPLATEAU® 70-450 est utilisé en parement intérieur des bardages double peau à trame croisée. Le parement extérieur est généralement constitué d'un BATIBAC® qui se fixe sur les nervures du BATIPLATEAU® ou en interposant une ossature secondaire de type Z. L'interposition d'un isolant en laine minérale permet de réaliser un bardage isolé.

Perforations

BATIPLATEAU® 70-450 est disponible avec une perforation de 15% (perçages de 5 mm de diamètre répartis tous les 12,5 mm) en galvanisé 0,75 mm et en laqué 15 µ.

Version acoustique sur demande (perforé)

Dimensions

Largeur utile : 0,45 m.
Longueur sur mesure : 2,5 à 12 m.

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction de nuance C 320 disponible en 0,75 et 1 mm. Sa résistance mécanique (Rm) minimum est de 390 N/mm² et sa limite élastique (Re) minimum est de 320 N/mm².

Revêtements standards

- 2 revêtements sont disponibles :
- Galvanisé Z 275 (275 g/m²),
 - Laqué POLYESTER intérieur 15 µ (suivant NF P 34-301) disponible en blanc 901.

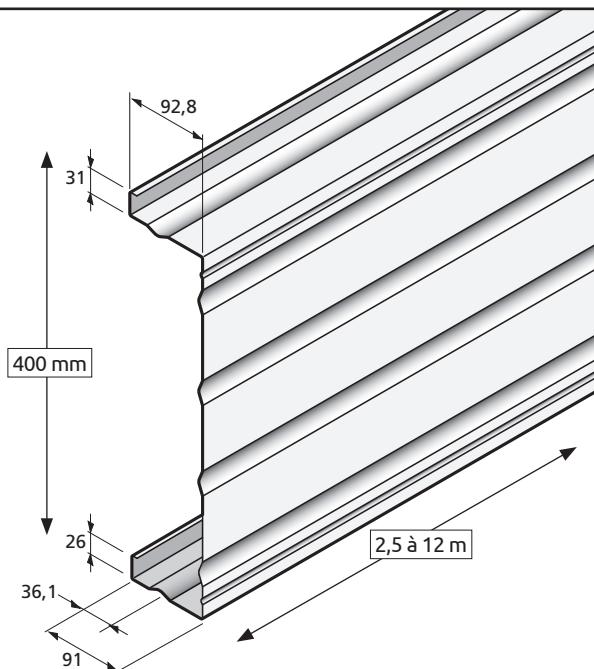
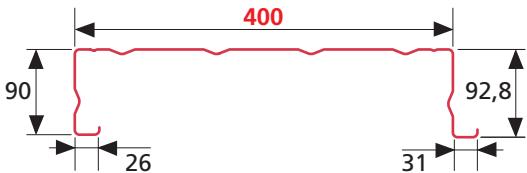
Charges admissibles en daN/m²

Portées en m	Épaisseur : 0,75 mm				Épaisseur : 1 mm			
	2 appuis		3 appuis		2 appuis		3 appuis	
	Pression	Dépression	Pression	Dépression	Pression	Dépression	Pression	Dépression
2,5	195	139	-	-	-	-	-	-
3	135	96	182	147	180	129	-	-
3,5	99	71	136	120	132	95	181	159
4	73	52	105	98	98	69	140	130
4,5	54	39	85	76	71	53	113	101
5,0	41	31	70	60	54	41	94	79
5,5	-	-	59	47	-	-	79	63
6	-	-	51	39	-	-	68	51
6,5	-	-	43	32	-	-	57	42

Suivant rapport d'essais VÉRITAS N° 1675882/1A.

BATIPLATEAU[®] 90-400

Épaisseur nominale en mm	0,75	1,00
Masse en kg/m ²	9,57	12,76



Description et domaines d'application

BATIPLATEAU[®] 90-400 est utilisé en parement intérieur des bardages double peau à trame croisée. Le parement extérieur est généralement constitué d'un BATIBAC[®] qui se fixe sur les nervures du BATIPLATEAU[®] ou en interposant une ossature secondaire de type Z. L'interposition d'un isolant en laine minérale permet de réaliser un bardage isolé.

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction de nuance C 320 disponible en 0,75 et 1 mm. Sa résistance mécanique (Rm) minimum est de 390 N/mm² et sa limite élastique (Re) minimum est de 320 N/mm².

Revêtements standards

2 revêtements sont disponibles :

- Galvanisé Z 275 (275 g/m²),
- Laqué POLYESTER intérieur 15 µ (suivant NF P 34-301) disponible en blanc 901.

Charges admissibles en daN/m²

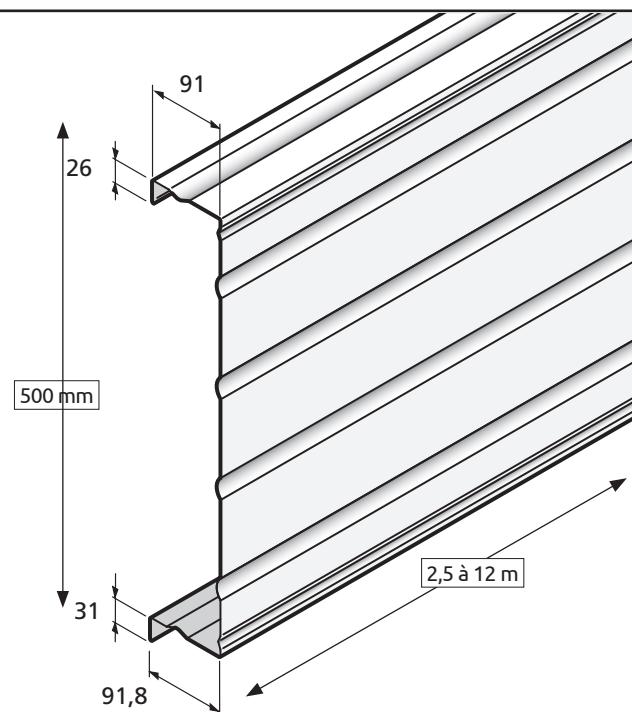
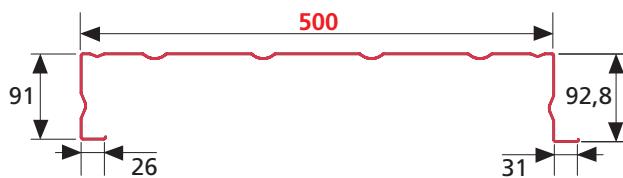
Portées en m	Épaisseur : 0,75 mm				Épaisseur : 1 mm			
	2 appuis		3 appuis		2 appuis		3 appuis	
	Pression	Dépression	Pression	Dépression	Pression	Dépression	Pression	Dépression
3,5	185	155	-	-	-	-	-	-
4	139	116	166	166	186	154	-	-
4,5	106	90	130	130	142	120	174	173
5	85	69	103	103	114	92	137	137
5,5	69	52	83	83	92	70	111	111
6,0	55	41	71	69	73	55	95	92
6,5	45	33	62	59	-	-	82	78
7	-	-	54	50	-	-	72	67
7,5	-	-	48	44	-	-	64	58

Suivant rapport d'essais VÉRITAS N° 1675882/1B.

Version
acoustique
sur demande
(perforé)

BATIPLATEAU[®] 90-500

Épaisseur nominale en mm	0,75	1,00
Masse en kg/m ²	8,83	11,78

**Description et domaines d'application**

BATIPLATEAU[®] 90-500 est utilisé en parement intérieur des bardages double peau à trame croisée. Le parement extérieur est généralement constitué d'un **BATIBAC[®]** qui se fixe sur les nervures du **BATIPLATEAU[®]** ou en interposant une ossature secondaire de type Z. L'interposition d'un isolant en laine minérale permet de réaliser un bardage isolé.

Perforations

BATIPLATEAU[®] 90-500 est disponible avec une perforation de 15% (perçages de 5 mm de diamètre répartis tous les 12,5 mm) en galvanisé 0,75 mm et en laqué 15 µ.

Version acoustique sur demande (perforé)

Dimensions

Largeur utile : 0,5 m.
Longueur sur mesure : 2,5 à 12 m.

Caractéristiques des matériaux

L'acier de base est un acier de construction de nuance C 320 disponible en 0,75 et 1 mm. Sa résistance mécanique (Rm) minimum est de 390 N/mm² et sa limite élastique (Re) minimum est de 320 N/mm².

Revêtements standards

- 2 revêtements sont disponibles :
- galvanisé Z 275 (275 g/m²) double face soit 20 µ par face,
 - laqué POLYESTER intérieur 15 µ (suivant NF P 34-301) disponible en blanc 901.

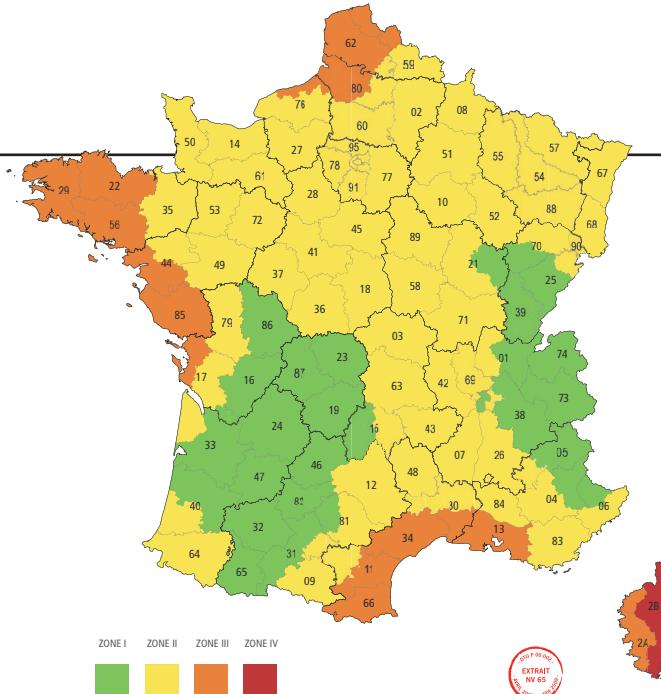
Charges admissibles en daN/m²

Portées en m	Épaisseur : 0,75 mm				Épaisseur : 1 mm			
	2 appuis		3 appuis		2 appuis		3 appuis	
	Pression	Dépression	Pression	Dépression	Pression	Dépression	Pression	Dépression
3,5	140	107	-	-	-	-	-	-
4	105	87	129	138	140	117	-	-
4,5	81	73	100	111	108	97	134	148
5	65	50	80	92	86	67	107	122
5,5	48	36	67	74	63	48	89	99
6	-	-	57	61	-	-	76	82
6,5	-	-	49	51	-	-	65	68
7	-	-	43	43	-	-	57	57

Suivant PV Veritas n° 174639/1A.

www.batiroc.fr

Carte des zones de vent



Zones et charges de vent

DÉPARTEMENTS APPARTENANT A PLUSIEURS ZONES : DÉCOUPAGE SELON CANTON

DÉPARTEMENT	ZONE(S)	CANTONS	DÉPARTEMENT	ZONE(S)	CANTONS
01 AIN	2	Bâgé-le-Châtel, Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Coligny, Meximieux, Miribel, Montuel, Montrevet-en-Bresse, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyre, Reyrieux, Saint-Triviers-de-Courtes, Saint-Triviers-sur-Moignans, Thoissey, Trévoux, Villars-les-Dombes	31 HAUTE-GARONNE	2	Auterive, Caraman, Cintegabelle, Lanta, Montgiscard, Nailloux, Revel, Villefranche-de-Lauragais
	1	Tous les autres cantons		1	Tous les autres cantons
04 ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	1	Annot, Barcelonnette, Colmars, Entrevaux, Javie (la), Lauzet-Ubaye (le), Saint-André-les-Alpes, Seyne	33 GIRONDE	2	Castelnau-de-Médoc, Lesparre-Médoc, Pauillac, Saint-Laurent-Médoc, Saint-Vivien-de-Médoc
	2	Tous les autres cantons		1	Tous les autres cantons
05 HAUTES-ALPES	2	Aspres-sur-Buëch, Barcillonnette, Laragne-Montéglin, Orpierre, Ribiers, Rosans, Serres, Tallard, Veynes	38 ISÈRE	2	Beaurepaire, Heyrieux, Saint-Jean-de-Bournay
	1	Tous les autres cantons		1	Tous les autres cantons
06 ALPES-MARITIMES	1	Guillaumes, Puget-Théniers, Saint-Étienne-de-Tinée, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Villars-sur-Var	40 LANDES	2	Amou, Castets, Dax (tous cantons), Montfort-en-Chalosse, Mugron, Peyrehorade, Pouillon, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons, Tartas (tous cantons)
	2	Tous les autres cantons		1	Tous les autres cantons
11 AUDRE	2	Alaigne, Alzonne, Belpech, Carcassonne (tous cantons), Castelnau-dary (tous cantons), Chalabre, Conques-sur-Orbiel, Fanjeaux, Limoux, Mas-Cabardès, Montréal, Saissac, Sallessur-l'Hers	44 LOIRE-ATLANTIQUE	2	Ancenis, Blain, Châteaubriant, Derval, Guémené-Penfao, Ligné, Moisdon-la-Rivière, Nort-sur-Erdre, Nozay, Riaillé, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes, Saint-Marc-la-Jaille, Saint-Nicolas-de-Redon, Varades
	3	Tous les autres cantons		3	Tous les autres cantons
15 CANTAL	2	Allanche, Chaudes-Aigues, Condat, Massiac, Murat, Pierrefort, Ruynes-en-Margeride, Saint-Flour (tous cantons)	59 NORD	2	Arleux, Anzin, Avesnes-sur-Helpe (tous cantons), Bavay, Berlaimont, Bouchain, Cambrai (tous cantons), Carnières, Cateau-Cambrésis (le), Clary, Condé-sur-l'Escaut, Denain, Douai (tous cantons), Hautmont, Landrecies, Marchiennes, Marcoing, Maubeuge (tous cantons), Solre-le-Château, Orchies, Quesnoy (le) (tous cantons), Saint-Amand-les-Eaux (tous cantons), Solesmes, Trélon, Valenciennes (tous cantons)
	1	Tous les autres cantons		3	Tous les autres cantons
17 CHARENTE-MARITIME	1	Montendre, Montguyon, Montlieu-la-Garde	62 PAS-DE-CALAIS	2	Bapaume, Bertincourt, Croisilles, Marquion, Vitry-en-Artois
	2	Archiac, Aulnay, Burie, Cozes, Gémozac, Jonzac, Loulay, Matha, Mirambeau, Pons, Saintes (tous cantons), Saint-Genis-de-Saintonge, Saint-Hilaire-de-Villefranche, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Porchaire, Saint-Savinien, Saujon, Tonnay-Boutonne		3	Tous les autres cantons
	3	Tous les autres cantons			
22 CORSE-DU-SUD	4	Bonifacio, Figari, Levie, Porto-Vecchio, Serra-di-Scopamèn	70 HAUTE-SAÔNE	1	Autrey-lès-Gray, Champlitte, Dampierre-sur-Salon, Fresne-Saint-Mamès, Gray, Gy, Marnay, Montbozon, Pesmes, Rioz, Scy-sur-Saône-et-Saint-Albin
	3	Tous les autres cantons		2	Tous les autres cantons
23 HAUTE-CORSE	3	Belgodère, Calenzana, Calvi, Île-Rousse (l')	76 SEINE-MARITIME	3	Bacqueville-en-Caux, Blangy-sur-Bresle, Cany-Barville, Eu, Dieppe (tous cantons), Envermeu, Fontaine-le-Dun, Offranville, Saint-Valery-en-Caux
	4	Tous les autres cantons		2	Tous les autres cantons
21 CÔTE-D'OR	1	Auxonne, Chenôve, Dijon (tous cantons), Fontaine-Française, Fontaine-les-Dijon, Genlis, Grancey-le-Château-Neufville, Is-sur-Tille, Mirebeau-sur-Bèze, Pontailler-sur-Saône, Saint-Jean-de-Losne, Saint-Seine-l'Abbaye, Selongey	80 SOMME	2	Ailly-sur-Noye, Albert, Bray-sur-Somme, Chaulnes, Combles, Ham, Montdidier, Moreuil, Nesle, Péronne, Roisel, Rosières-en-Santerre, Roye
	2	Tous les autres cantons		3	Tous les autres cantons
25 DOUBS	2	Audincourt, Clerval, Etupes, Hérimoncourt, Isle-sur-le-Doubs (l'), Maîche, Montbéliard (tous cantons), Pont-de-Roide, Saint-Hippolyte, Sochaux, Valentigney	81 TARN	1	Cadalen, Castelnau-de-Montmiral, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Lavaur, Lisle-sur-Tarn, Rabastens, Saint-Paul-Capde-Joux, Salvagnac, Vaour
	1	Tous les autres cantons		2	Tous les autres cantons
30 GARD	3	Aigues-Mortes, Aimargues, Aramon, Beaucaire, Bouillargues, Saint-Gilles, Marguerittes, Nîmes (tous cantons), Quissac, Saint-Mamert-du-Gard, Sommières, Vauvert			
	2	Tous les autres cantons			

Notifications des charges de vent

Vent sur bardages

Règles professionnelles pour la fabrication et la mise en œuvre des bardages métalliques de janvier 1981.

Objet

L'objet de ce document est de donner aux utilisateurs des tableaux leur permettant d'effectuer de manière simple alternativement :

- Le choix des profilés en fonction de leurs possibilités,
- Le choix des portées,
- Le choix des fixations et leur densité,
- La vérification d'un bardage.

Les tableaux de charges sont déterminés en fonction :

- Du type de bardage,
- Des régions des règles NV65,
- Des sites normaux et exposés des règles de vent, ou précisées le cahier des charges du marché,
- Des hauteurs de bâtiment inférieures ou égales à 10 m, inférieures ou égales à 15 m, et inférieures ou égales à 20 m,
- Des pressions (actions de l'extérieur vers l'intérieur),
- Des dépressions dans les parties courantes ainsi que dans les angles des bâtiments.

Domaines d'application

L'application des règles NV65 est toujours obligatoire. Cependant, le respect des règles simplifiées données ci-après permet de répondre à cette obligation dans le cadre du domaine d'application également défini ci-dessous.

Compte tenu des simplifications recherchées, ce document ne s'applique qu'aux bardages courants des types suivants :

- Bardages simple peau ou bardages rapportés, composés de plaques nervurées,
- Bardages double peau composites composés d'une peau intérieure constituée de «plateaux» disposés horizontalement et d'une peau extérieure constituée de plaques nervurées posées verticalement (trame croisée).

Ce document ne s'applique ni à des bâtiments d'élancement supérieur à 2,5 ni à des bâtiments de hauteur supérieure à 20 m.

Coefficients

Correction de pression due à la hauteur

- Les règles NV65 donnent les pressions dynamiques de base à 10 m.
- Pour des hauteurs autres que 10 m, la correction de pression est donnée par la formule :

$$qH = q10 \times 2,5 \times (H+18) / (H+60)$$
soit pour H = 20 m $q20 = q10 \times 1,19$

Coefficients de site

- Les coefficients sont donnés pour des sites protégés, normaux ou exposés. Les sites protégés ne sont pas retenus dans ce document compte tenu du faible nombre de cas où ces sites se présentent (durablement). Les pressions dynamiques (de base) correspondent à des sites normaux ; seuls les sites exposés sont soumis à majoration (1,35 / 1,30 / 1,25 / 1,20 / 1,20) en fonction des régions (1, 2, 3 ou 4).

Coefficients de dimensions

- Les coefficients de réduction d sont fonction de la plus grande dimension du maître-couple intéressant l'élément considéré. Lorsque les éléments sont continus, les coefficients sont calculés pour la plus grande dimension correspondant à chaque travée supposée isolée. Les portées usuelles des couvertures sont de 2 à 3 m et descendront parfois à 1,50 m. Afin de n'avoir qu'un seul tableau, le coefficient unique adopté correspond à une dimension de 2 m, soit $d2 = 0,90$ ce qui représente une erreur d'environ 1% pour une portée de 1,5 m.
- Les portées usuelles des bardages double peau composites sont de l'ordre de 4 à 6 m. Le coefficient unique adopté correspond à une dimension de 5 m, soit $d5 = 0,87$ ce qui représente une erreur d'environ 1% pour une portée de 4 m.
- Ce coefficient est également appliqué aux actions extérieures en considération du fait que la peau extérieure est composée d'éléments de grandes dimensions avec une répartition de fixation telle que le bardage travaille en réalité comme une plaque dont la dimension caractéristique reste la portée de pose de la peau intérieure.

Coefficients de pression

- Les bâtiments considérés ont des élancements inférieurs à 2,5.
- De ce fait, prendre $g0 = 1$ place en sécurité. Dans ces conditions, les coefficients maxima de pression pour les bâtiments fermés (perméabilité $m < 5\%$) et ouverts (perméabilité $m > 35\%$) sont donnés par le tableau ci-dessous :

Type de bâtiment	Position des parois étudiées	Coefficients de pression		
		Extérieur	Intérieur	Global $C=Ce-Ci$
Fermé	Parties courantes	+0,8	-0,3	+1,1
	Rives verticales	-0,5	+0,3	-0,8
	Parties courantes	+0,8	-0,3	+1,1
	Rives verticales	-1,0	+0,3	-1,3
Ouvert	Parties courantes	+0,8	-0,5	+1,3
	Rives verticales	-0,5	+0,8	-1,3
	Parties courantes	+0,8	-0,5	+1,3
	Rives verticales	-1,0	+0,8	-1,8

Les actions locales sur les rives verticales s'appliquent sur une largeur égale au 1/10ème de la plus petite des deux dimensions horizontales de la façade formant l'angle.

- Pour déterminer ou vérifier la portée des plateaux de bardages double peau, il n'est pas retenu de dépressions majorées dans les angles (appelés «arêtes» ou «rives verticales») compte tenu du comportement en plaque de ce bardage à trame croisée.
- Pour vérifier les fixations et la flexion de la peau extérieure des bardages double peau, on utilise les coefficients globaux de dépression pour les bâtiments fermés.

■ Tableau pour le choix des bardages simple peau et des fixations

Pressions et dépressions de vent sur façades en daN/m² selon «les règles professionnelles des bardages» de 1981 avec portée de 2 m environ. Coefficient $\delta = 0,92$.

Type de bâtiment	Hauteur	qh/q10	Action résultante	ce-ci	Région 1		Région 2		Région 3		Région 4	
					Site normal	Site exposé						
	≤ 10	1	Pression courante	1,1	51	68	61	79	76	95	91	109
Fermé	≤ 10	1	Dépress. courante	0,8	37	50	44	57	55	69	66	80
	≤ 10	1	Dépression rives	1,3	60	81	72	93	90	112	108	129
	≤ 15	1,1	Pression courante	1,1	56	75	67	87	84	104	100	120
Fermé	≤ 15	1,1	Dépress. courante	0,8	41	55	49	63	61	76	73	88
	≤ 15	1,1	Dépression rives	1,3	66	89	79	103	99	123	119	142
	≤ 20	1,19	Pression courante	1,1	60	81	72	94	90	113	108	130
Fermé	≤ 20	1,19	Dépress. courante	0,8	44	59	52	68	66	82	79	94
	≤ 20	1,19	Dépression rives	1,3	71	96	85	111	107	133	128	154
	≤ 10	1	Pression courante	1,3	60	81	72	93	90	112	108	129
Ouvert	≤ 10	1	Dépress. courante	1,3	60	81	72	93	90	112	108	129
	≤ 10	1	Dépression rives	1,8	83	112	99	129	124	155	149	179
	≤ 15	1,1	Pression courante	1,3	66	89	79	103	99	123	119	142
Ouvert	≤ 15	1,1	Dépress. courante	1,3	66	89	79	103	99	123	119	142
	≤ 15	1,1	Dépression rives	1,8	91	123	109	142	137	171	164	197
	≤ 20	1,19	Pression courante	1,3	71	96	85	111	107	133	128	154
Ouvert	≤ 20	1,19	Dépress. courante	1,3	71	96	85	111	107	133	128	154
	≤ 20	1,19	Dépression rives	1,8	98	133	118	154	148	185	177	213

■ Tableau pour le choix des plateaux de bardage double peau et des fixations

Pressions et dépressions de vent sur façades en daN/m² selon «les règles professionnelles des bardages» de 1981 avec portée de 5 m environ. Coefficient $\delta = 0,87$.

Type de bâtiment	Hauteur	qh/q10	Action résultante	ce-ci	Région 1		Région 2		Région 3		Région 4	
					Site normal	Site exposé						
	≤ 10	1	Pression courante	1,1	48	65	57	75	72	90	86	103
Fermé	≤ 10	1	Dépress.courante	0,8	35	47	42	54	52	65	63	75
	≤ 15	1,1	Pression courante	1,1	53	71	63	82	79	99	95	114
	≤ 15	1,1	Dépress.courante	0,8	38	52	46	60	57	72	69	83
Fermé	≤ 20	1,19	Pression courante	1,1	57	77	68	89	85	106	102	123
	≤ 20	1,19	Dépress.courante	0,8	41	56	50	64	62	77	74	89
	≤ 10	1	Pression courante	1,3	56	76	68	88	85	106	102	122
ouvert	≤ 10	1	Dépress.courante	1,3	56	76	68	88	85	106	102	122
	≤ 15	1,1	Pression courante	1,3	62	84	75	97	93	117	112	134
	≤ 15	1,1	Dépress.courante	1,3	62	84	75	97	93	117	112	134
ouvert	≤ 20	1,19	Pression courante	1,3	67	91	81	105	101	126	121	145
	≤ 20	1,19	Dépress.courante	1,3	67	91	81	105	101	126	121	145

■ Tableau pour le choix des peaux de bardage extérieures double peau et des fixations

Pressions et dépressions de vent sur façades en daN/m² selon «les règles professionnelles des bardages» de 1981 avec portée de 2 m environ. Coefficient $\delta = 0,92$.

Type de bâtiment	Hauteur	qh/q10	Action résultante	ce-ci	Région 1		Région 2		Région 3		Région 4	
					Site normal	Site exposé						
	≤ 10	1	Pression courante	1,1	51	68	61	79	76	95	91	109
Fermé	≤ 10	1	Dépress. courante	0,8	37	50	44	57	55	69	66	80
	≤ 10	1	Dépression rives	1,3	60	81	72	93	90	112	108	129
	≤ 15	1,1	Pression courante	1,1	56	75	67	87	84	104	100	120
Fermé	≤ 15	1,1	Dépress. courante	0,8	41	55	49	63	61	76	73	88
	≤ 15	1,1	Dépression rives	1,3	66	89	79	103	99	123	119	142
	≤ 20	1,19	Pression courante	1,1	60	81	72	94	90	113	108	130
Fermé	≤ 20	1,19	Dépress. courante	0,8	44	59	52	68	66	82	79	94
	≤ 20	1,19	Dépression rives	1,3	71	96	85	111	107	133	128	154

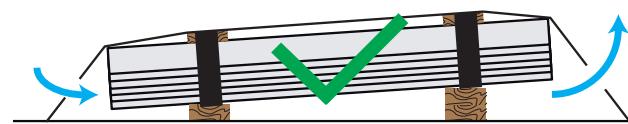
Recommandations sur chantier

Le stockage

Empilé en paquet l'acier galvanisé et l'acier galvanisé prélaqué sont sensibles à l'humidité dont l'origine peut-être l'eau de pluie ou la condensation (risques d'apparition de « rouille blanche »).

Le stockage des produits doit avoir lieu sous abri, les fardeaux doivent être inclinés par rapport à l'horizontal et séparés du sol pour permettre l'aération.

En cas de présence d'humidité entre les produits, il faut les dresser et les sécher individuellement pour éviter toute oxydation.



Circulation de l'air

La manutention des paquets

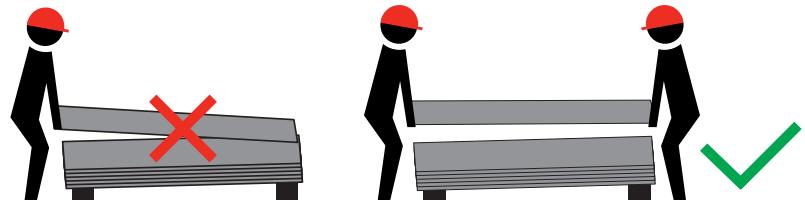
Le moyen de levage doit être adapté à la longueur des paquets à manipuler :

- Paquets courts → chariot élévateur.
- Paquets longs → chariot élévateur avec écartement de fourches important.



La manutention des bacs

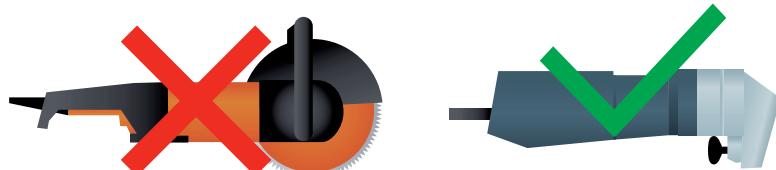
Ne pas faire frotter l'extrémité d'un bac sur celui du dessous afin d'éviter toute rayure. L'utilisation de gants est nécessaire.



Les découpes

Afin d'éviter tout risque de corrosion prématurée ou de dégradation du revêtement, les découpes s'effectuent uniquement à la grignoteuse.

Attention : afin de maintenir la garantie du fabricant, la découpe au disque abrasif est interdite.



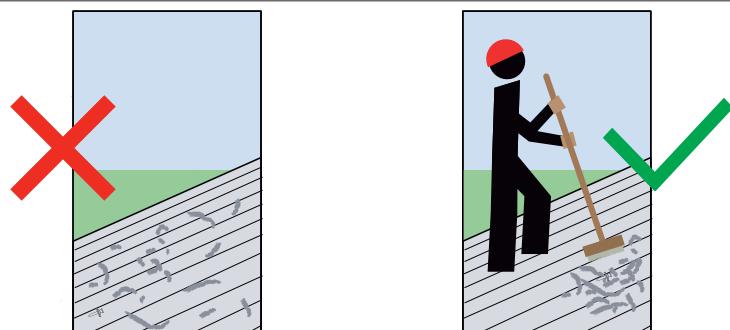
La fixation

Veillez à respecter les couples de serrage (vis). Une mauvaise fixation a une influence néfaste sur la résistance mécanique, sur l'esthétique et sur l'étanchéité d'un bâtiment.



Le nettoyage

Tout au long du chantier, il faut régulièrement enlever les copeaux (découpe, perçage, fixation) et les fixations oubliées sur les tôles.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D’APPLICATION

1.1.1. Toute commande de produit implique l’acceptation sans réserve par l’acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l’acheteur (CGV), et notamment sur toutes conditions générales d’achat.

1.1.2. Les présentes CGV s’appliquent à toutes les ventes de produits par notre société.

1.1.3. En conséquence, la passation d’une commande par un client emporte l’adhésion sans réserve, de ce dernier, aux présentes CGV.

1.1.4. Tout autre document que les CGV, notamment catalogue, prospectus, publicité, notice, n’a qu’une valeur informative et indicative, non contractuelle.

ARTICLE 2 – COMMANDES/DEVIS

2.1. Par commande, il faut entendre tout ordre du client accepté par notre société par accusé de réception de commande (ARC). Le non retour de l’ARC dans les 48 heures vaut acceptation de nos CGV.

2.2. La validité de nos offres écrites est de 1 mois. Selon les cas, elle peut être réduite.

2.3. Les commandes transmises à notre société sont irrévocables pour le client et ne peuvent faire l’objet d’aucune modification de sa part, sauf acceptation écrite de notre société.

ARTICLE 3 – DÉLAI DE FABRICATION ET LIVRAISON

3.1. Les délais de réalisation et livraison ne sont donnés qu’à titre indicatif sans garantie du vendeur.

Les retards de réalisation et livraison ne peuvent donc donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l’annulation partielle ou totale de la commande passée par le client.

Notre Société s’efforce de respecter les délais de livraison indiqués à l’acceptation de la commande, sauf force majeure, ou en cas de circonstances hors du contrôlé, telles que grèves, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, difficultés d’approvisionnement, sans que cette liste soit limitative.

3.2. Les livraisons sont effectuées départ usine. Le transfert des risques sur les marchandises vendues par notre société s’effectue à la remise des marchandises au transporteur ou à la sortie de nos entrepôts.

Même en cas de livraison par nos soins, l’Acheteur (client) reste le donneur d’ordre au regard de la réglementation des transports.

3.3. En cas de livraison par nos soins et/ou pour le compte du client, il lui appartient, en cas d’avarie des marchandises livrées ou de manquants, d’effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur/chauffeur, dès réception, sur les documents de livraison (bon de livraison et lettre de voiture).

De plus, tout produit n’ayant pas fait l’objet de réserves par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours ouvrés de sa réception auprès du transporteur, conformément à l’article L. 133-3 du Code du Commerce, et dont la copie sera adressée simultanément à notre société, sera considéré comme accepté par le client.

3.4. La livraison se fera dans la journée entre 8H et 18H. En cas de réception des produits par le client sur un chantier, toute immobilisation des véhicules de transport sur chantier se fera aux frais du client.

3.5. Dans le cas d’une livraison sur rendez-vous, la plage horaire de livraison est ramenée à quatre heures avec engagement réciproque. Cette prestation pourra donner lieu à une facturation complémentaire.

Par rendez-vous on entend la fixation, d’un commun accord, d’un jour et d’une plage horaire de livraison.

3.6. L’acheteur doit prévoir le personnel et les moyens nécessaires au déchargement ainsi que l’accessibilité du chantier à tous véhicules de transport, semi-remorque, plateau ou articulés. Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit de réclamer à l’acheteur qui s’y oblige, les frais correspondants au retour, à la nouvelle présentation de la marchandise et à tous les frais de manutention y afférents.

3.7. Les prestations annexes telles que les livraisons par camion-grue, par porteur et semi spécialement équipés, etc. pourront donner lieu à une facturation complémentaire.

3.8. Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par le client sans l’accord préalable exprès et écrit de notre société.

Les frais de retour ne seront à la charge de notre société que dans le cas où un vice apparent serait effectivement constaté par nous ou notre mandataire.

Seul le transporteur choisi par notre société est habilité à effectuer le retour des produits concernés.

3.9. Lorsqu’après contrôle un vice apparent ou un manquant est effectivement constaté par notre société ou son mandataire, le client ne pourra demander que le remplacement des articles non-conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants sans pouvoir prétendre à quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

3.10. La réclamation effectuée par l’acquéreur dans les conditions et selon les modalités décrites aux articles précédents ne suspend pas le paiement par le client des marchandises concernées.

3.11. En cas de non-paiement intégral d’une facture à échéance, notre société se réserve la faculté de suspendre toute livraison en cours et/ou à venir.

3.12. Toutes les commandes que nous acceptons d’exécuter le sont du fait des garanties financières suffisantes du client, et de ses engagements et capacité à régler effectivement les sommes dues à leur échéance conformément à la législation.

Aussi, si notre société a des raisons sérieuses ou particulières de craindre des difficultés de paiement de la part du client à la date de la commande, ou postérieurement à celle-ci, ou encore si le client ne présente pas les mêmes garanties qu'à la date d'acceptation de la commande, notre société pourra subordonner l'acceptation de la commande ou par la suite son exécution à un paiement comptant et/ou la fourniture de garanties, sans que le client puisse arguer d'un refus de vente injustifié ou prétendre à une quelconque indemnité.

ARTICLE 4 – GARANTIE

4.1. Le vendeur garantit qu’au moment de la livraison, les produits sont conformes aux spécifications contenues dans la confirmation de commande en tenant compte des tolérances conformément aux normes en vigueur et généralement acceptées, de telle sorte, que pendant une période de dix (10) ans à partir de la date de livraison, aucun pourcentage ne se présentera, sous réserve du respect des conditions mentionnées ci-après.

4.2. Tout conseil technique accordé par le vendeur qu'il soit oral ou écrit est donné en toute bonne foi compte tenu de l'état connu de la science et/ou de la technologie en la matière. Le conseil ou avis ne libère en aucun cas l'acheteur de son obligation de vérifier les produits livrés par le vendeur en fonction de leur adaptabilité pour les processus visés et/ou application(s) et de les utiliser à cet effet. L'utilisation, la mise en œuvre et la desti-

nation des produits pour une application déterminée tombent conséquemment totalement sous la responsabilité exclusive de l’acheteur.

4.3. Conditions d’application des Garanties

Les garanties s’appliqueront uniquement dans la mesure où les produits :

- Ont été transportés et entreposés dans l’emballage d’origine et dans des conditions visant à assurer leur totale intégrité (ex : court vert, à l’abri de toute humidité et dans un lieu sûr, température minimale, degré d’humidité maximum, atmosphère neutre...) ou en l’absence de ces conditions, au moins dans les conditions qui sont généralement acceptées pour ce type de produits
- Ont été manipulés conformément aux instructions du vendeur, ou en l’absence d’instructions, au moins avec le soin et les précautions généralement acceptées pour ce type de produit
- Ont été installés conformément aux instructions du vendeur et en stricte conformité avec les méthodes et règles de pose édictées par les règles professionnelles pour ce type de produit
- N’ont pas fait l’objet d’un mauvais entreposage avant leur mise en œuvre, ni d’une quelconque application et/ou action non autorisée, modification ou réparation ou tentative de réparation
- Ont toujours fait l’objet d’un « usage normal » pour la fonction visée et n’ont pas été dans une quelconque mesure mal utilisés, endommagés, ou utilisés anormalement du fait d’une destination inappropriate et/ou contraire à l’intégrité du produit et à sa mise en œuvre. Le terme « usage normal » signifie ici une utilisation normale et régulière du produit en question comme conseillé par le vendeur.

- Ont toujours été entretenus en appliquant les instructions du vendeur, ou en l’absence d’instructions, au moins à des intervalles réguliers qui correspondent aux pratiques généralement acceptées par le secteur pour ce type de produits

- En outre et en complément des règles et usages généralement acceptés pour le type de produits, l’acheteur doit en cas de revente, ainsi que son client et l’utilisateur final (avec prise en compte de toutes les règles de l’art, des règles de sécurité et de toutes les règles de prévention pour l’exécution des instructions ci-dessous) :

- Pour les extrémités qui ne sont pas recouvertes et en cas d’apparition de corrosion, immédiatement procéder au traitement complémentaire des matériaux suivant les pratiques généralement acceptées par le secteur pour ce type de produits.

- Contrôler régulièrement et au moins une fois par an les produits et le revêtement

- Nettoyer systématiquement les produits après leur mise en œuvre puis régulièrement et au moins une fois par an conformément aux instructions du vendeur et en l’absence de ces instructions, de la manière et avec les soins généralement acceptés pour ce type de produits.

4.4. Le vendeur ne sera nullement responsable de toute défectuosité, manquement, perte ou dommage aux produits ou à tout élément de ces produits provoqués ou découlant de la condensation, de moisisseurs ou autres tâches provoquées par les conditions de l’entreposage ou de la mise en œuvre non conforme aux règles professionnelles et/ou aux instructions du vendeur ou en l’absence de celles-ci en vertu de l’usage général pour ce type de produits, ou la corrosion des extrémités qui ne sont pas revêtues ou de la corrosion ou de l’écaillage suite à l’action sur les produits et/ou recouvrement de produits corrosifs et de gaz contenant des acides, bases ou diluants ou des matières abrasives, ou l’exposition à des températures extrêmes ou l’usure ou la corrosion ou d’autres effets qui sont la conséquence d’événements dans l’immeuble ou la conséquence de l’apparition de matières polluantes entre les joints ou lieu de stockage des produits ou l’accumulation de saletés, la formation de plaques sur les toits et/ou les zones de jonction insuffisamment fermées, qui ont pour conséquence que l’eau et d’autres matières polluantes sont retenues ou à cause d’une situation de force majeures ou les dommages provoqués par des phénomènes tels que les tremblements de terre, la grêle, la tempête, l’ouragan, les explosions, l’incendie, les faits de guerre ou autres événements similaires qui sont totalement en dehors du contrôle, et de ce fait, de la responsabilité du vendeur ou à cause de toute action ou arrêt de travail de l’acheteur ou d’un tiers (y compris notamment les travailleurs, employé, clients, agents, transporteurs et entrepreneurs de l’acheteur). Tout produit ou toute partie de celui-ci fabriqué par des tiers et livré par le vendeur, tombe sous la garantie originelle du produit concerné. Le vendeur accordera dans ce domaine, la garantie dont il bénéficie pour ce produit de la part du producteur.

4.5. L’apparition de variations de planéité consécutives au procédé de transformation, notamment à l’emboutissage des motifs, ne saurait être considérée comme un vice du produit ouvrant droit à indemnisation directe ou indirecte tel que déposé/repose ou tous autres frais annexes.

En conséquence, l’acheteur accepte ces variations comme inhérentes au produit et renonce à ce titre, à toute réclamation et action contre le vendeur et son assureur

4.6 TONS ET COULEURS

Sauf convention contraire expressément par écrit, le vendeur ne garantit nullement l’uniformité de tons et des couleurs. Dans le cas où la disposition summativement est convenue, cette uniformité sera évaluée en appliquant les normes et/ou tolérances en vigueur dans le secteur. Des échantillons de couleurs et/ou photos couleurs des produits dans les catalogues, les prospectus, les sites internet et autres matériaux de promotion du vendeur sont donnés purement à titre publicitaire et les couleurs et teintes peuvent diverger de la réalité. Une décoloration du produit est possible et résulte d'une conséquence de la lumière et / ou des éléments météorologiques. Dans tous les cas, l'uniformité des tons et des couleurs des tôles commercialisées par le vendeur ne pourra être garantie avec celle des accessoires périphériques vendus avec celles-ci.

Les technologies utilisées pour la laque des tôles et des accessoires étant différentes, l’acheteur accepte les variations de tons et couleurs en découlant, et renonce, à ce titre, à toute action contre le vendeur et son assureur tendant au remboursement des produits ainsi qu'à toute indemnisation directe et indirecte tel que dépôse/repose ou tous autres frais annexes

ARTICLE 5 – TARIF – PRIX

5.1. Sauf convention contraire écrite, les prix du vendeur sont ceux en vigueur au jour de l’acceptation de la commande. Les prix du vendeur s’entendent toujours pour marchandises non embalées, transport non compris.

5.2. Sauf accord contraire, les emballages sont déterminés et préparés par notre société. L’emballage fait l’objet d’une facturation complémentaire.

5.3. Nos factures sont majorées, au titre du coût administratif d’établissement des documents de facturation, d’un montant for-

faitaire désigné sous l’appellation « F.F. » pour « Frais Fixes ».

5.4. Toute commande peut donner lieu à versement d’acomptes.

ARTICLE 6 – MODALITÉS DE PAIEMENT

6.1. Nos factures sont payables au maximum selon les conditions définies par loi de modernisation de l’économie (loi LME du 4 août 2008).

6.2. Il n’est pas accordé d’escompte.

6.3. Conformément à l’article L 441-6 du Code du Commerce, toute somme non payée à échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à minima à trois fois le taux d’intérêt légal, fixé à 15 % dans notre cas. Ces pénalités sont exigibles de plein droit et seront d’office portées au débit du compte du client.

6.4. L’acheteur, conformément à la loi et aux présentes conditions générales de vente, s’engage à respecter scrupuleusement les délais de paiement qui lui sont conférés. Aucun retard de paiement ne sera accepté et donnera lieu, sans formalités, aux pénalités de retard légales outre l’IFR de 40€. En conséquence et après trois incidents constatés par le Vendeur et ce qu’en soit le motif, sur les douze derniers mois glissants, le Vendeur imposera un règlement des factures par LCR Directe.

6.5. Tout retard de règlement donnera lieu au paiement d’une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

ARTICLE 7 – RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

7.1. Le transfert de propriété de nos marchandises est suspendu jusqu’au complet paiement du prix de ceux-ci par le client, en principal, frais annexes et taxe, même en cas d’octroi de délai de paiement.

7.2. L’acheteur est autorisé dans le cadre de l’exploitation normale de son établissement, à revendre les marchandises livrées. Mais il ne peut ni les donner en gage, ni en transférer la propriété à titre de garantie. En cas de revente, ou de transformation des marchandises livrées, l’acheteur s’engage à régler immédiatement à notre société la partie restante due.

7.3. En cas d’ouverture d’une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation des biens, les commandes en cours seront automatiquement suspendues et notre société se réserve le droit de revendiquer les marchandises en stock, impayées.

7.4. À compter de la livraison, l’acheteur est constitué dépositaire et gardien des dites marchandises et devra souscrire un contrat d’assurance contre les risques de destruction, pertes et vols desdites marchandises.

Dans le cas de non-paiement et à moins que nous ne préférions demander l’exécution pleine et entière de la vente, nous nous réservons le droit de résilier la vente après mise en demeure et de revendiquer les marchandises livrées, les frais de retour restant à la charge de l’acheteur et les versements effectués nous étant acquis à titre de la clause pénale.

ARTICLE 8 – GARANTIE DES VICES CACHÉS

8.1. Les défauts et détériorations des marchandises livrées consécutifs à des conditions anormales de stockage et/ou de conservation ou d'utilisation chez le client, notamment en cas d'accident grave de quelque nature que ce soit, ne pourront ouvrir droit à la garantie due par notre société.

8.2. Au titre de la garantie des vices cachés, notre société ne sera tenue que du remboursement sans frais des marchandises defectueuses à l'exclusion de toute indemnité relative à des frais annexes tels que dépôt et repose ou de dommages et intérêts à titre d'immobilisation ou autre.

8.3. Notre garantie ne s’applique qu’aux marchandises qui sont devenues régulièrement la propriété de l’acheteur. Elle ne s’applique qu’aux marchandises entièrement fabriquées ou transformées par notre société. Elle est exclue dès lors qu'il a été fait usage de nos marchandises dans les conditions d'utilisation ou de performances non prévues par notre documentation et les DTU. Notre garantie ne concerne que les vices cachés. Le vice caché s'entend d'un défaut de réalisation du produit (marchandise) le rendant impropre à son usage et non susceptible d'être décelé par l'acheteur avant son utilisation. Nos clients sont réputés avoir reçu toutes les informations techniques relatives à nos produits et à leur mise en œuvre.

ARTICLE 9 – FORCE MAJEURE – RÉSILIATION

Sont considérés, comme cas de force majeure ou cas fortuits, les événements indépendants de la volonté des parties, qu’elles ne pouvaient raisonnablement être tenues de prévoir, et qu’elles ne pourraient raisonnablement éviter ou surmonter, dans la mesure où leur survenue rend totalement impossible l’exécution des obligations.

Sont notamment assimilés à des cas de force majeure ou fortuits déchargeant notre société de son obligation de livrer dans les délais initialement prévus et définis à l’article 3, les grèves de la totalité ou d’une partie du personnel de notre société ou de ses transports habituels, l’incendie, l’inondation, la guerre, les arrêts de productions dus à des pannes fortuites, l’impossibilité d’être approvisionné en matière première, les épidémies, les barrières de dégel, les barrages routiers, grève ou rupture d’approvisionnement, panne ou coupures électriques ainsi que toute autre cause de rupture d’approvisionnement imputable à nos fournisseurs.

Si l’événement venait à durer plus de 30 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le contrat de vente conclu par notre société et son client pourra être résilié par la partie la plus diligente, sans qu’aucune des parties ne puisse prétendre à l’octroi de dommages et intérêts. Cette résiliation prendra effet à la date de première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception dénonçant ledit contrat de vente.

ARTICLE 10 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les documents remis à nos clients demeurent la propriété exclusive de notre société seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents et doivent lui être rendus à sa demande.

Nos clients s’engagent à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de notre société et s’engagent à ne les divulguer à aucun tiers. Toute reproduction totale ou partielle est interdite.

ARTICLE 11 – ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout différend au sujet de l’application des présentes conditions générales de vente et de leur interprétation, de leur exécution et des contrats de vente conclus par notre société ou du paiement du prix, sera porté devant le Tribunal de Commerce de CLERMONT-FERRAND.

ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE

Toute question relative aux présentes conditions générales de vente ainsi qu’aux ventes qu’elles régissent, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie par la loi française à l’exclusion de tout autre droit.



BARDAGE ARCHITECTURAUX

GAMME

epure®

L'ESPRIT JOINT DEBOUT



GAMME

CADENCE

COMPOSEZ VOTRE PROPRE RYTHME



GAMME

3S

BY
S+ARCK®

REINVENTING STEEL BUILDING



Important : Une garantie ne peut être donnée pour ces couleurs compte tenu du type d'impression de ce document. Des écarts de teinte peuvent se produire par rapport aux couleurs réelles : ces nuances ne peuvent donc servir qu'à donner une idée générale des coloris. Les seuls échantillons contractuels de référence sont les échantillons sur support acier. La liste des coloris est donnée à titre indicatif, BATIROC se réserve le droit de supprimer ou d'ajouter des coloris à ses nuances. Nuancier panneaux sandwichs évolutif. O Sur consultation, ● Disponible.

BARDAGES

SEC - ISOLANT - DOUBLE PEAU



Avenue Jean Monnet
F-54920 VILLERS LA MONTAGNE
Tél +33 (0)3 82 44 04 08
Fax +33 (0)3 82 26 13 43
www.batiroc.fr

SAS AU CAPITAL DE 263 736 EUROS - RC BRIEY B 316 539 006 00015 - APE 2511Z
L'évolution constante des techniques et de la réglementation peut entraîner, à tout moment, la modification par BATIROC des caractéristiques ou de la présentation de ses produits. BATIROC ne peut garantir la totale exactitude, l'exhaustivité et la périodicité de la mise à jour des informations de ce catalogue. Celles-ci doivent impérativement être détaillées et complétées par des documents techniques appropriés (Avis Techniques, cahiers des charges, notices de pose...) à chaque produit. Ce document donne une idée générale des coloris. Les seuls échantillons contractuels de référence sont les échantillons sur support acier, disponibles sur demande. IMPORTANT : les informations sont données à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas nous engager, seules les normes en vigueur et les règles de l'art prévalent. Les dessins, illustrations et prix figurant dans le présent document sont non contractuels, BATIROC SAS se réserve le droit de les modifier sans préavis.